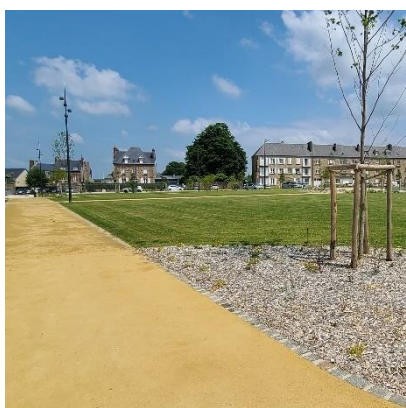




Délimitation réglementaire des zones humides dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau



Date : 31 mai 2023
DCI ENVIRONNEMENT - AGENCE QUIMPER :
18, rue de Locronan
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 52 00 87

Date de la mise à jour	N° de version	Rédacteur	Commentaire
31/05/2023	1	Loélia MARTIN (Cheffe de projet) Pauline LEFEBVRE (Cheffe de projet ZH)	Rédaction
05/06/2023	1	Maël GILLES (Responsable pôle GEMAPI)	Contrôle qualité de l'ensemble du document.

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	6
A.	Contexte de l'étude	6
B.	Localisation des Zones	6
II.	METHODOLOGIE.....	8
A.	Delimitation et caractérisation des zones humides	8
B.	Limites rencontrées.....	10
III.	RESULTAT DES PROSPECTIONS	11
A.	Résultats globaux.....	11
B.	Avon.....	12
C.	Bois-le-Roi.....	14
D.	Bourron-Marlotte	21
E.	Cély	23
F.	Chailly-en-Bière	26
G.	Chartrettes.....	28
H.	Fleury-en-Bière	36
I.	Héricy	38
J.	Le Vaudoué.....	40
K.	Perthes	44
L.	Saint-Sauveur-sur-Ecole	46
M.	Samois-sur-Seine	48
N.	Samoreau.....	53
O.	Vulaines-sur-Seine	63
IV.	LIVRABLES	65
A.	Les cartographies.....	65
B.	Données Informatiques.....	65

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Localisation des sites prospectés	7
Figure 2: Critères d'hydromorphologie des sols de zones humides – Source (Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA), 1981°).....	9
Figure 3: Prospection dans le cadre de la réalisation d'un inventaire de zone humide intercommunal : sondage pédologique, caractérisation et usage de la saisie sur tablette (DCI Environnement)	10
Figure 4 : Sondage pédologique 41 non caractéristique d'un sol de zone humide.	12
Figure 5 : Sondages pédologiques sur la commune d'Avon.....	13
Figure 6 : Zone de remblai au sein de la zone.....	14
Figure 7 : Sondage pédologique 67 non caractéristique de zone humide.....	15
Figure 8 : Sondage pédologique 90 non caractéristique de zone humide.....	15
Figure 9 : Sondage pédologique 61 caractéristique de zone humide.....	16
Figure 10 : Sondages pédologiques sur la zone 1 de la commune de Bois-le-Roi.....	17
Figure 11 : Sondages pédologiques sur la zone 2 de la commune de Bois-le-Roi.....	18
Figure 12 : Sondages pédologiques sur la zone 3 de la commune de Bois-le-Roi.....	19
Figure 13 : Sondages pédologiques sur la zone 4 de la commune de Bois-le-Roi.....	20
Figure 14 : Sondage pédologique 78 non caractéristique d'un sol de zone humide.....	21
Figure 15 : Sondages pédologiques sur la commune de Bourron-Marlotte.....	22
Figure 16 : Sondage pédologique 3 non caractéristique d'un sol de zone humide.....	23
Figure 17 : Sondages pédologiques sur la commune de Clécy.....	24
Figure 18 : Zone AU inaccessible sur la commune de Clécy.....	25
Figure 19 : Sondages pédologiques sur la commune de Chailly-en-Bière.....	27
Figure 20 : Sondage pédologique 30 non caractéristique de zone humide.....	28
Figure 21 : Sondage pédologique 21 non caractéristique de zone humide.....	29
Figure 22 : Sondage pédologique 23 caractéristique de zone humide.....	29
Figure 23 : Sondage pédologique 33 non caractéristique de zone humide.....	30
Figure 24 : Sondages pédologiques sur la zone 1 de la commune de Chartrettes.....	31
Figure 25 : Sondages pédologiques sur la zone 2 de la commune de Chartrettes.....	32
Figure 26 : Sondages pédologiques sur la zone 3 de la commune de Chartrettes.....	33
Figure 27 : Sondages pédologiques sur la zone 4 de la commune de Chartrettes.....	34
Figure 28 : Sondages pédologiques sur la zone 5 de la commune de Chartrettes.....	35
Figure 29 : Sondage pédologique 14 non caractéristique d'un sol de zone humide.....	36
Figure 30 : Sondages pédologiques sur la commune de Fleury-en-Bière.....	37
Figure 31 : Sondage pédologique 49 non caractéristique d'un sol de zone humide.....	38
Figure 32 : Sondages pédologiques sur la commune de Héricy.....	39
Figure 33 : Sondage pédologique 7 non caractéristique de zone humide.....	40
Figure 34 : Sondage pédologique 11 caractéristique de zone humide.....	41
Figure 35 : Sondages pédologiques sur la zone 1 de la commune de Le Vaudoué.....	42
Figure 36 : Sondages pédologiques sur la zone 2 de la commune de Le Vaudoué.....	43
Figure 37 : Sondage pédologique 18 non caractéristique d'un sol de zone humide.....	44
Figure 38 : Sondages pédologiques sur la commune de Perthes.....	45
Figure 39 : Sondage pédologique 19 non caractéristique d'un sol de zone humide.....	46
Figure 40 : Sondages pédologiques sur la commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole.....	47
Figure 41 : Sondage pédologique 40 caractéristique de zone humide.....	48
Figure 42 : Sondages pédologiques sur la zone 1 de la commune de Samois-sur-Seine et Avon.....	50
Figure 43 : Sondages pédologiques sur la zone 2 de la commune de Samois-sur-Seine.....	51
Figure 44 : Sondages pédologiques sur la zone 3 de la commune de Samois-sur-Seine.....	52
Figure 45 : Sondage pédologique 38 non caractéristique de zone humide.....	53
Figure 46 : Sondage pédologique 89 non caractéristique de zone humide.....	54
Figure 47 : Sondage pédologique 45 non caractéristique de zone humide.....	54
Figure 48 : Sondage pédologique 39 non caractéristique de zone humide.....	55
Figure 49 : Sondages pédologiques sur la zone 1 de la commune de Samoreau.....	56
Figure 50 : Sondages pédologiques sur la zone 2 de la commune de Samoreau.....	57
Figure 51 : Sondages pédologiques sur la zone 3 de la commune de Samoreau.....	58
Figure 52 : Sondages pédologiques sur la zone 4 de la commune de Samoreau.....	59

Figure 53 : Secteur inaccessible sur la commune de Samoreau.	60
Figure 54 : Secteur inaccessible sur la commune de Samoreau.	61
Figure 55 : Secteur inaccessible sur la commune de Samoreau.	62
Figure 56 : Sondage pédologique 48 non caractéristique d'un sol de zone humide sur sol caillouteux.	63
Figure 58 : Sondages pédologiques sur la commune de Vulaines-sur-Seine.	64

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Communes et surfaces prospectées lors de l'inventaire des zones humides	6
Tableau 2 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.	12
Tableau 3 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 1.	14
Tableau 4 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 2.	15
Tableau 5 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 3.	15
Tableau 6 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 4.	16
Tableau 13 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.	21
Tableau 14 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.	23
Tableau 15 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.	26
Tableau 16 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 1.	28
Tableau 17 : Sondage pédologique réalisé au sein de la zone 2.	28
Tableau 18 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 3.	29
Tableau 19 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 4.	29
Tableau 20 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 5.	30
Tableau 26 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.	36
Tableau 27 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.	38
Tableau 28 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 1.	40
Tableau 29 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 2.	40
Tableau 38 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.	44
Tableau 39 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.	46
Tableau 40 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 1.	48
Tableau 41 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 2.	48
Tableau 42 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 3.	49
Tableau 51 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 2.	53
Tableau 52 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 3.	54
Tableau 53 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 4.	54
Tableau 54 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 5.	55
Tableau 60 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.	63

I. INTRODUCTION

A. CONTEXTE DE L'ETUDE

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) regroupe 26 communes et compte environ 68 212 habitants en 2019. Elle est concernée par le SDAGE Seine-Normandie 2022-2027.

DCI Environnement a été mandaté pour réaliser l'inventaire des zones humides sur les secteurs du territoire repérés par la DRIEAT comme zones humides probables et pressentis comme constructibles (zones urbaines et à urbaniser principalement) dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

B. LOCALISATION DES ZONES

Les zones prospectées concernent 14 communes sur le territoire de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

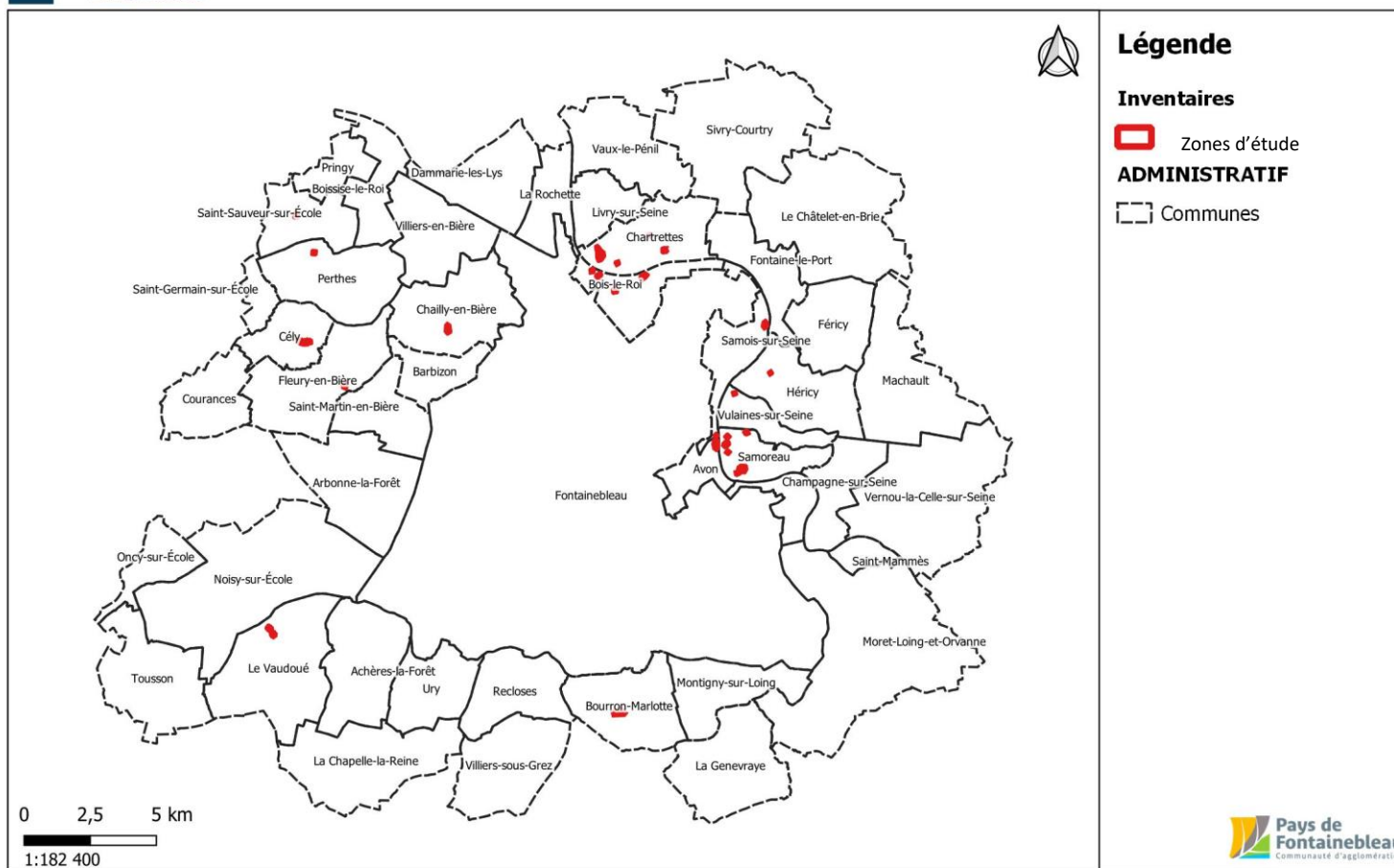
Le tableau suivant totalise les surfaces de zones prospectées par communes et la carte sur la page suivante localise chacun des secteurs.

Tableau 1: Communes et surfaces prospectées lors de l'inventaire des zones humides

Commune	Surface des zones (Ha)
Avon	1,637
Bois-le-Roi	2,882
Bourron-Marlotte	3,642
Cély	2,883
Chailly-en-Bière	1,450
Chartrettes	5,868
Fleury-en-Bière	0,704
Héricy	0,166
Le Vaudoué	1,448
Perthes	0,526
Saint-Sauveur-sur-École	0,726
Samois-sur-Seine	1,553
Samoreau	5,842
Vulaines-sur-Seine	0,287
Total général	29,614



Zones étudiées du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 1: Localisation des sites prospectés

II. METHODOLOGIE

A. DELIMITATION ET CARACTERISATION DES ZONES HUMIDES

Définition des zones humides

Le Code de l'Environnement précise que les zones humides sont définies en tant que « *terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* » (Art. L.211-1).

L'arrêté du 24 juin 2008 modifié vient préciser les deux critères de délimitation des zones humides, en instaurant une liste d'espèces indicatrices et d'habitats, une méthode de relevés floristiques, une détection de l'hydromorphie selon les critères du GEPPA (Groupe d'Etude de Pédologie Pure et Appliquée) ainsi qu'un protocole de terrain à respecter.

Dans le cadre de la présente étude, la délimitation des zones humides s'appuiera à la fois :

- Sur un critère pédologique (identification des types de sol à travers des sondages à la tarière).
- Sur un critère de végétation quand les espèces présentes à cette période de l'année le permettraient (relevé des habitats naturels) ;

Ce diagnostic vise à confirmer ou infirmer la présence de zones humides au sein des zones urbaines ou à urbaniser dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

Période d'étude

La délimitation des zones humides au sein des secteurs pressentis comme constructibles (zones urbaines et à urbaniser principalement) sur le territoire de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été réalisé les 22, 23, 24 mai et 7 novembre 2023.

Les sondages pédologiques ont donc été réalisés en période de nappe relativement haute, après des épisodes de pluie.

La période d'inventaire était compatible avec des relevés floristiques et les sondages pédologiques selon l'arrêté du 24 juin 2008 modifié précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides.

Méthode de délimitation

Critère de végétation

La définition d'une zone humide au sens de la loi sur l'eau mentionne la présence d'une végétation dominée par des plantes hygrophiles, c'est-à-dire des plantes plus compétitives que les autres dans des milieux engorgés et où la présence de l'eau est déterminante. La liste des taxons considérés comme hygrophiles et indicateurs de zones humides en France Métropolitaine est inscrite à l'annexe II table A de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides. L'annexe II table B présente quant à elle la liste des habitats indicateurs de zones humides.

On considèrera ainsi que la zone prospectée est un milieu humide si l'on observe :

- Un habitat naturel caractéristique de milieux humides (= communautés végétales caractéristiques de milieux humides) ;
- Des espèces végétales indicatrices de milieux humides recouvrant plus de 50 % de la surface de la zone étudiée.

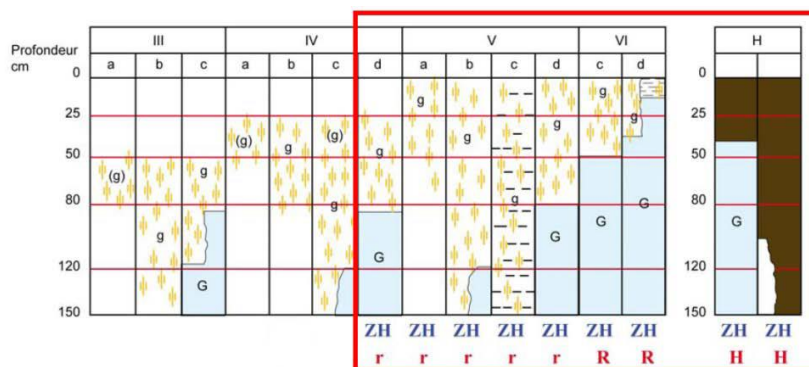
Critère pédologique

Le critère pédologique permet de définir la présence régulière ou non d'eau dans le sol à partir de prélèvements effectués à la tarière. Certains types de sols comme les histosols et réductisols se caractérisent par un engorgement permanent ou quasi-permanent. D'autres sols, soumis à engorgement temporaire, se caractérisent par la présence de traces d'oxydation et de réduction qui varient et s'intensifient selon la saturation du milieu en eau. C'est notamment le cas des sols rédoxiques, qui présentent des degrés d'hydromorphie variables.

Ainsi les critères à observer pour qualifier un sol de zone humide sont les suivants :

- Présence d'un horizon histique (tourbeux) débutant à la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 40 cm ;
- Présence de traits réductiques qui débutent à moins de 50 cm et se prolongeant jusqu'à 120 cm de profondeur ;
- Présence de traits rédoxiques qui débutent à moins de 50 cm, se prolongent ou s'intensifient en profondeur, et des traits réductiques apparaissent entre 80 cm et 120 cm ;
- Présence de traits rédoxiques qui débutent à moins de 25 cm de profondeur et se prolongent et s'intensifient en profondeur. La liste de ces sols indicateurs de zones humides est présente en annexe I de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié le 01/10/2009.

La figure ci-après présente les différents types de classes d'hydromorphologie établies d'après le Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA) et référencés à l'arrêté.



Morphologie des sols correspondant à des "zones humides" (ZH)

- (g) caractère rédoxique peu marqué (pseudogley peu marqué)
- g caractère rédoxique marqué (pseudogley marqué)
- G horizon réductique (gley)
- H Histosols R Réductisols
- r Rédoxisols (rattachements simples et rattachements doubles)

Figure 2: Critères d'hydromorphologie des sols de zones humides - Source (Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA), 1981 °)



Sondage pédologique présentant des caractéristiques de ZH (© DCI)

Cette analyse pédologique, réalisée via des sondages à la tarière à main, permet de fixer les contours de la zone humide. Pour cela, les zones à urbaniser de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau ont fait l'objet de sondages pédologiques puis suivant leur caractère humide des transects ont été réalisés jusqu'à la

limite de la zone supposée être humide, déterminée à partir du relief ou de caractéristiques d'humidité (inondation, ...).

Caractérisation des zones humides et analyse de l'état de conservation

Suite à l'identification des limites de la zone humide, celle-ci est caractérisée. Pour cela, nous notons des éléments tels que l'habitat, l'utilisation de la parcelle ou encore les arrivées/ sorties d'eau pouvant être observés.



Figure 3: Prospection dans le cadre de la réalisation d'un inventaire de zone humide intercommunal : sondage pédologique, caractérisation et usage de la saisie sur tablette (DCI Environnement)

B. LIMITES RENCONTREES

Certaines zones étaient inaccessibles du fait du refus du propriétaire, de son absence de retour et n'ont donc pas pu être prospectées. Ces zones sont identifiées dans les cartographies des résultats de prospections.

Les zones de remblais identifiées dans ce rapport sont des zones avec un sol anthropique qui, du fait de cet anthropisation dans les premiers centimètres, sont considérées comme des secteurs non caractéristiques de zone humide par le critère pédologique.

III. RESULTAT DES PROSPECTIONS

Les prospections de terrains ont confirmé la présence de zones humides au sein d'une zone à Chartrettes.

Des zones inaccessibles n'ont pas été prospectées sur les communes de Cély, Chartrettes, Le Vaudoué, Samois-sur-Seine et Samoreau.

Les résultats des prospections de terrain sont présentés par commune. Pour chaque secteur, une carte détaillée présente la localisation des sondages, la présence de milieux potentiellement humide selon le SDAGE et le DRIEE ainsi que la présence de zones humide effective le cas échéant.

A. RESULTATS GLOBAUX

Commune	Surface des zones (Ha)	Surface caractéristique de ZH (Ha)	Surface des zones inaccessibles (Ha)
Avon	1,637	0	
Bois-le-Roi	2,882	0	
Bourron-Marlotte	3,642	0	
Cély	2,883	0	0,672
Chailly-en-Bière	1,450	0	
Chartrettes	5,868	0,479	1,404
Fleury-en-Bière	0,704	0	
Héricy	0,166	0	
Le Vaudoué	1,448	0	0,231
Perthes	0,526	0	
Saint-Sauveur-sur-École	0,726	0	
Samois-sur-Seine	1,553	0	0,801
Samoreau	5,842	0	0,972
Vulaines-sur-Seine	0,287	0	
Total	29,614	0,479	4,08

B. AVON

Sur la commune d'Avon, un secteur de **1,637 ha** a été prospecté. Deux sondages pédologiques ont été réalisés afin d'infirmar le caractère humide de cette zone en prenant en compte la taille de la parcelle et la pédologie du site correspondant à un sol perméable sur la majeure partie de la parcelle.

L'ensemble de la zone **est non caractéristique de zone humide** (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 2 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
41	FAUX	FAUX	FAUX	Alluvions récentes : limons, argiles, sables, tourbes localement
42	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Champigny et Calcaire de Saint-Ouen indifférenciés



Figure 4 : Sondage pédologique 41 non caractéristique d'un sol de zone humide.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

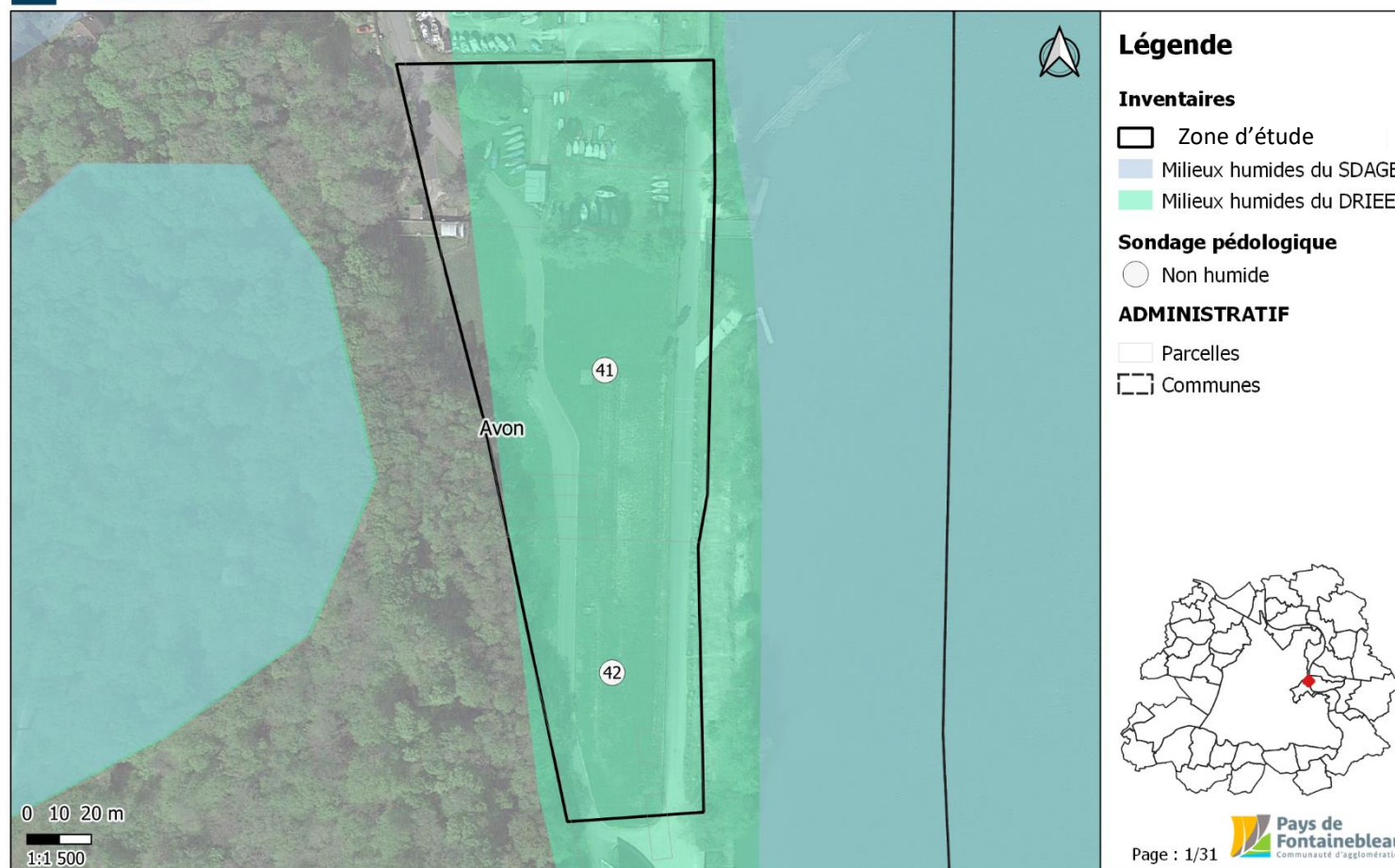


Figure 5 : Sondages pédologiques sur la commune d'Avon.

C. BOIS-LE-ROI

Sur la commune de Bois-le-Roi, quatre secteurs de **2,882 ha au total** ont été prospectés :

- Zone 1 : 1,039 Ha ; 5 sondages
- Zone 2 : 0,779 Ha ; 3 sondages
- Zone 3 : 0,377 Ha ; 3 sondages
- Zone 4 : 0,694 Ha ; 8 sondages

En totalité, 19 sondages pédologiques ont été réalisés sur l'ensemble des zones de la commune de Bois-le-Roi. Aucun sondage pédologique n'est caractéristique de zone humide, notamment du aux sols qui sont dans la majorité des cas, des zones remblayées, et où le passé anthropique de ces zones est encore marqué.

Tableau 3 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 1.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi que de ZH	Couche géologique
51	FAUX	FAUX	FAUX	Alluvions anciennes (basse terrasse de 0-10 m) : sables et graviers, colluvions, alluvions et apports éoliens
52	FAUX	FAUX	FAUX	
53	FAUX	FAUX	FAUX	
59	FAUX	FAUX	FAUX	
60	FAUX	FAUX	FAUX	

La zone 1 correspond à une zone de remblai. Les sondages pédologiques de la zone ne sont pas caractéristiques de zone humide.



Figure 6 : Zone de remblai au sein de la zone.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 4 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 2.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi- que de ZH	Couche géologique
67	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Champigny, Calcaire de Château-Landon, Marnes de Nemours
68	FAUX	FAUX	FAUX	Marnes supragypseuses : Marnes blanches de Pantin, Marnes bleues d'Argenteuil
69	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Brie stampien et meulières plio- quaternaire indifférenciées

La moitié de la zone 2 correspond à une zone de remblai. Les sondages pédologiques de la zone ne sont pas caractéristiques de zone humide.



Figure 7 : Sondage pédologique 67 non caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 5 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 1 AU 3.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi- que de ZH	Couche géologique
54	FAUX	FAUX	FAUX	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
90	FAUX	FAUX	FAUX	Marnes supragypseuses : Marnes blanches de Pantin, Marnes bleues d'Argenteuil
91	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Champigny, Calcaire de Château-Landon, Marnes de Nemours

Les sondages pédologiques de la zone 3 ne sont pas caractéristiques de zone humide.



Figure 8 : Sondage pédologique 90 non caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 6 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 4.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi- que de ZH	Couche géologique
92	FAUX	VRAI	FAUX	Calcaire de Brie stampien et meulière plio- quaternaire indifférenciées
93	FAUX	FAUX	FAUX	
94	FAUX	FAUX	FAUX	
95	FAUX	FAUX	FAUX	
96	FAUX	FAUX	FAUX	
97	FAUX	FAUX	FAUX	
98	FAUX	VRAI	FAUX	
99	FAUX	VRAI	FAUX	

La zone 4 est caractéristique d'une zone qui a été remaniée, et certainement utilisée comme zone de dépôt de matériaux excavés. En effet les sondages ont mis en évidence des matériaux exogènes, témoignant de remblais passés. La topographie, couplée à la texture du sol majoritairement sablo-limoneuse et la présence de remblais, permet aux sols de drainer facilement l'eau sur la zone vers le point bas.

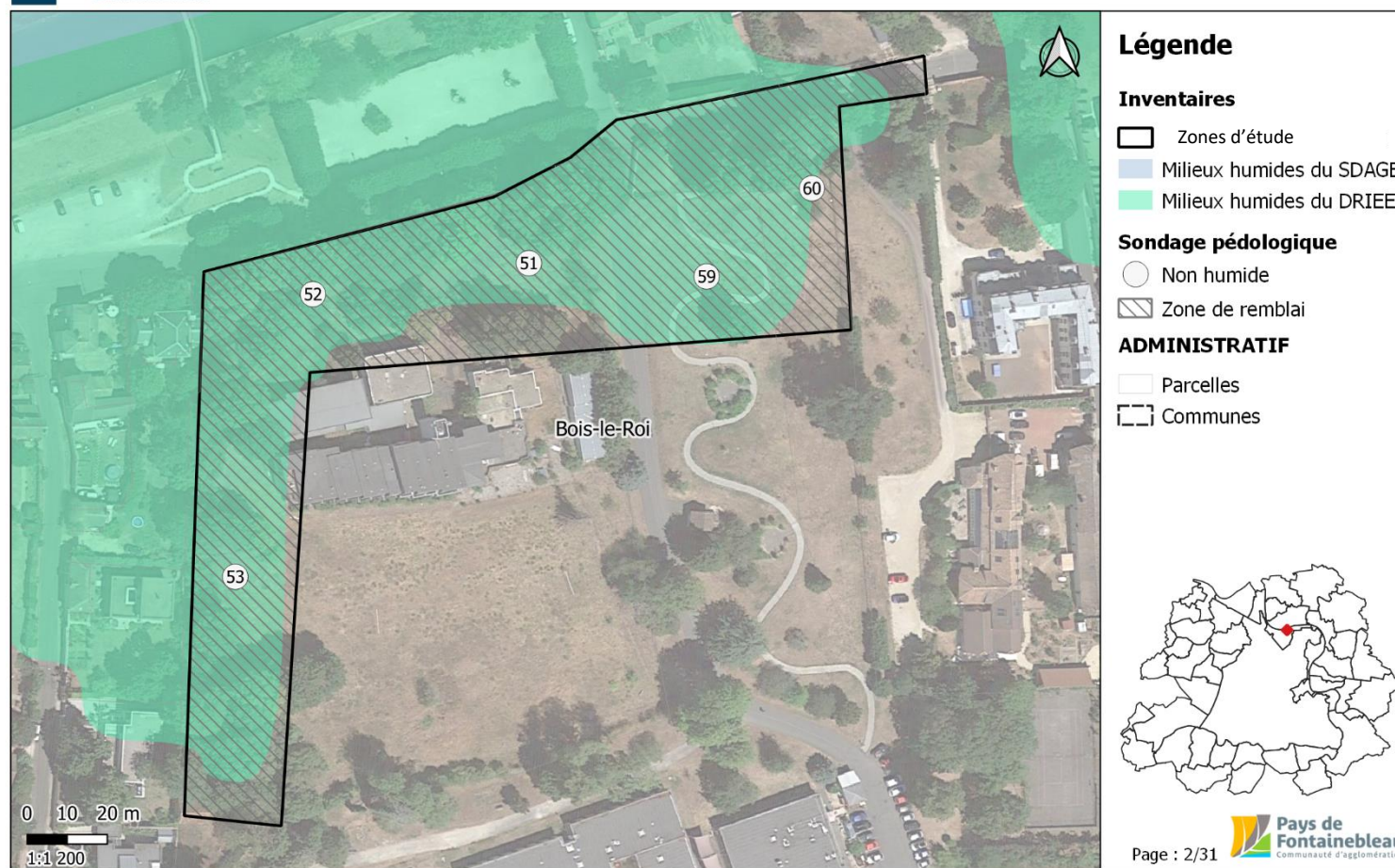
Cette zone n'est donc pas une zone humide, en effet, toutes les caractéristiques du site telles que le sol remanié et la topographie ne permettent pas aux sols d'avoir des conditions favorables pour être humide.



Figure 9 : Sondage pédologique 93 - non caractéristique de zone humide.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 10 : Sondages pédologiques sur la zone 1 de la commune de Bois-le-Roi.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

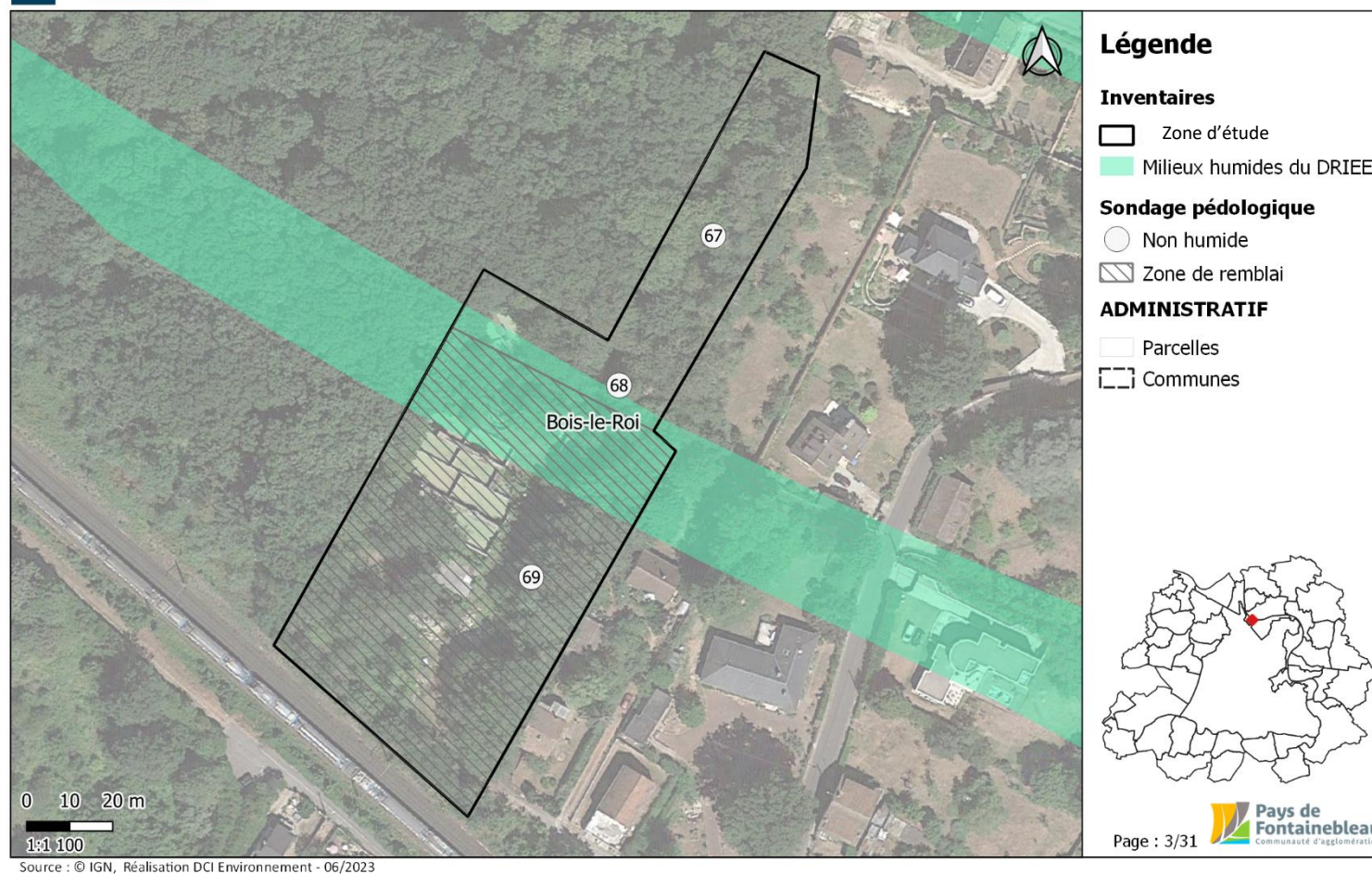
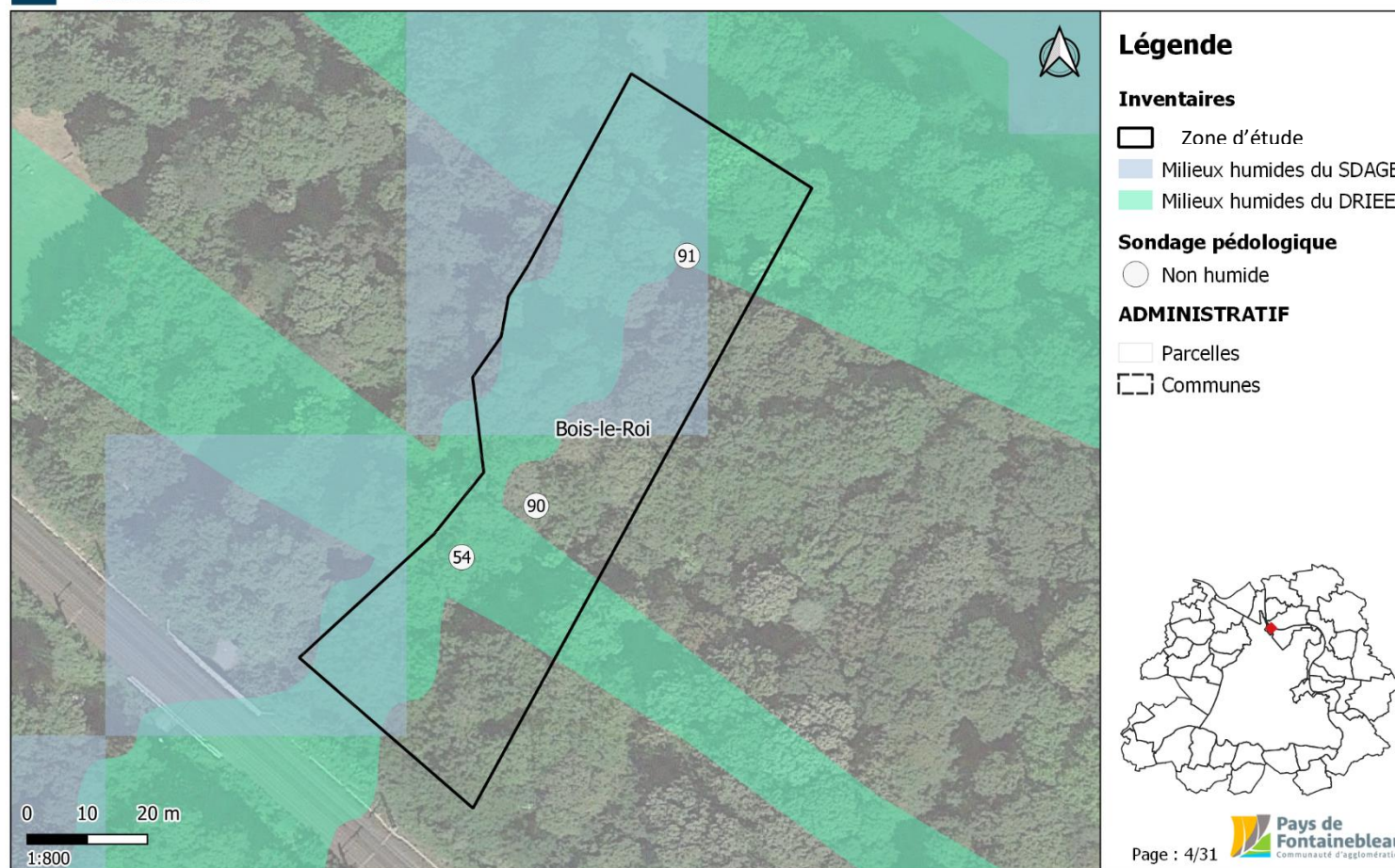


Figure 11 : Sondages pédologiques sur la zone 2 de la commune de Bois-le-Roi.



C Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

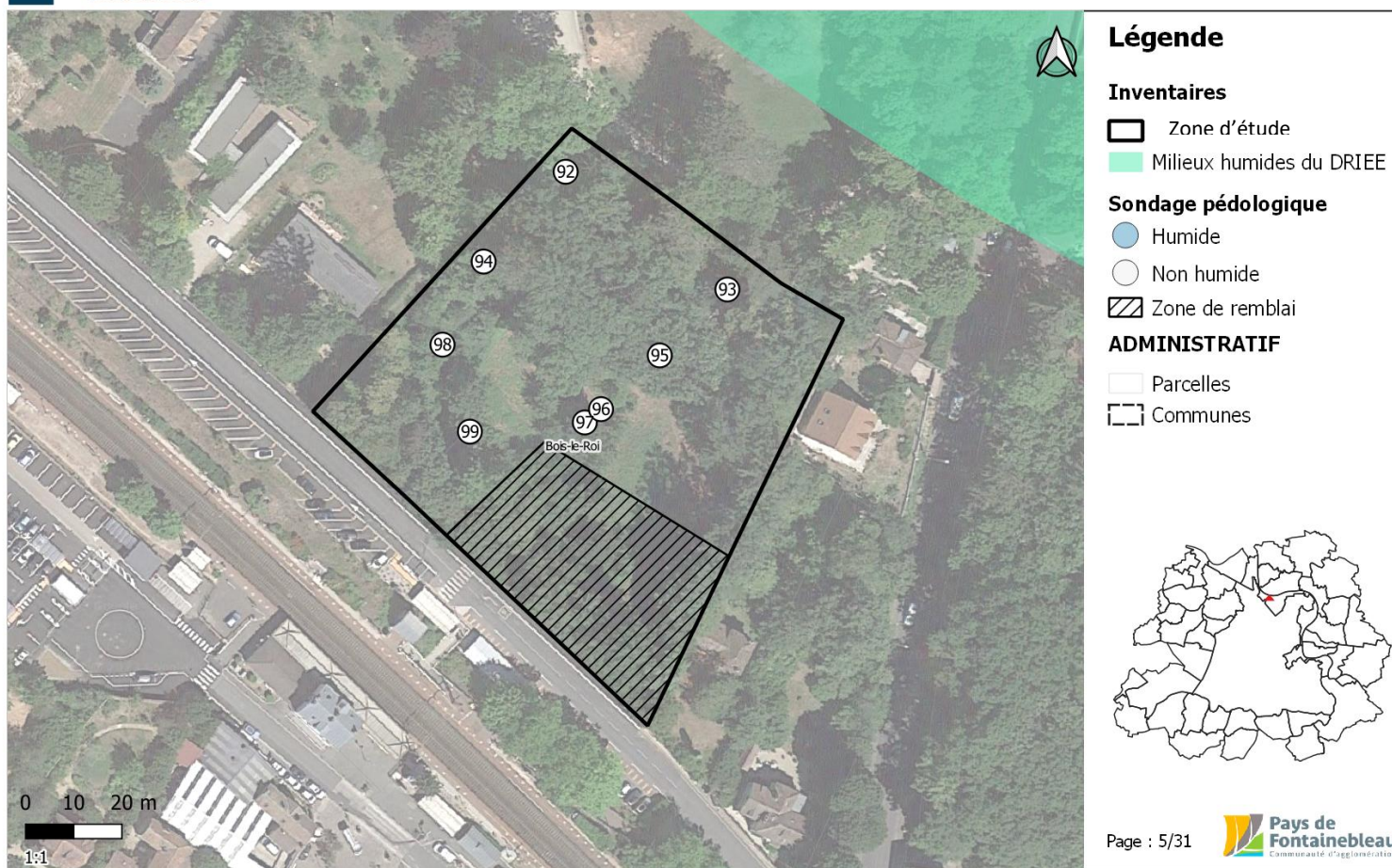


Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 12 : Sondages pédologiques sur la zone 3 de la commune de Bois-le-Roi



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 12/2023

Figure 13 : Sondages pédologiques sur la zone 4 de la commune de Bois-le-Roi.

D. BOURRON-MARLOTTE

Sur la commune de Bourron-Marlotte, un secteur de **3,642 ha** a été prospecté. Treize sondages pédologiques ont été réalisés afin d'infirmer le caractère humide de cette zone en prenant en compte la taille de la parcelle et la pédologie du site correspondant à un sol perméable.

La plupart de la zone correspond à une zone de remblai. L'ensemble de la zone **est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes)**.

Tableau 7 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
70	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Brie stampien et meulière plio-quaternaire indifférenciées
71	FAUX	FAUX	FAUX	Limon des plateaux
72	FAUX	FAUX	FAUX	
73	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Brie stampien et meulière plio-quaternaire indifférenciées
74	FAUX	FAUX	FAUX	
75	FAUX	FAUX	FAUX	Limon des plateaux
76	FAUX	FAUX	FAUX	
77	FAUX	FAUX	FAUX	Sables de Fontainebleau, accessoirement grès en place ou peu remanié (versant)
78	FAUX	FAUX	FAUX	
79	FAUX	FAUX	FAUX	
80	FAUX	FAUX	FAUX	
81	FAUX	FAUX	FAUX	
82	FAUX	FAUX	FAUX	



Figure 14 : Sondage pédologique 78 non caractéristique d'un sol de zone humide.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

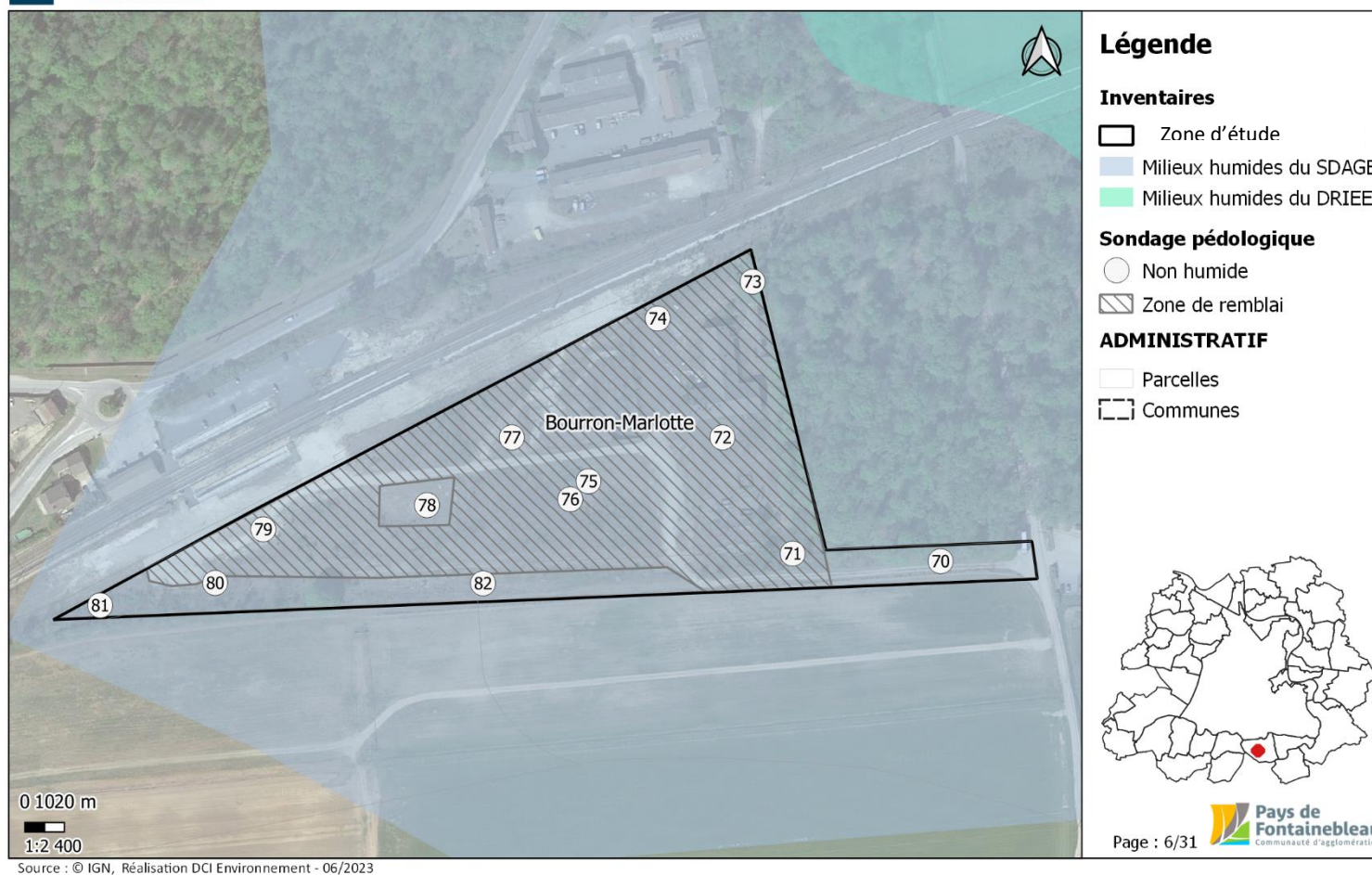


Figure 15 : Sondages pédologiques sur la commune de Bourron-Marlotte.

E. CELY

Sur la commune de Cély, un secteur de **2,211 ha** a été prospecté. Huit sondages pédologiques ont été réalisés afin d'infirmar le caractère humide de cette zone en prenant en compte la taille de la parcelle.

L'ensemble de la zone **est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes)**.

Une autre zone de 0,672 ha n'a pas été prospecté du fait de son inaccessibilité : le propriétaire était injoignable ni par téléphone ni au domicile (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 8 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone

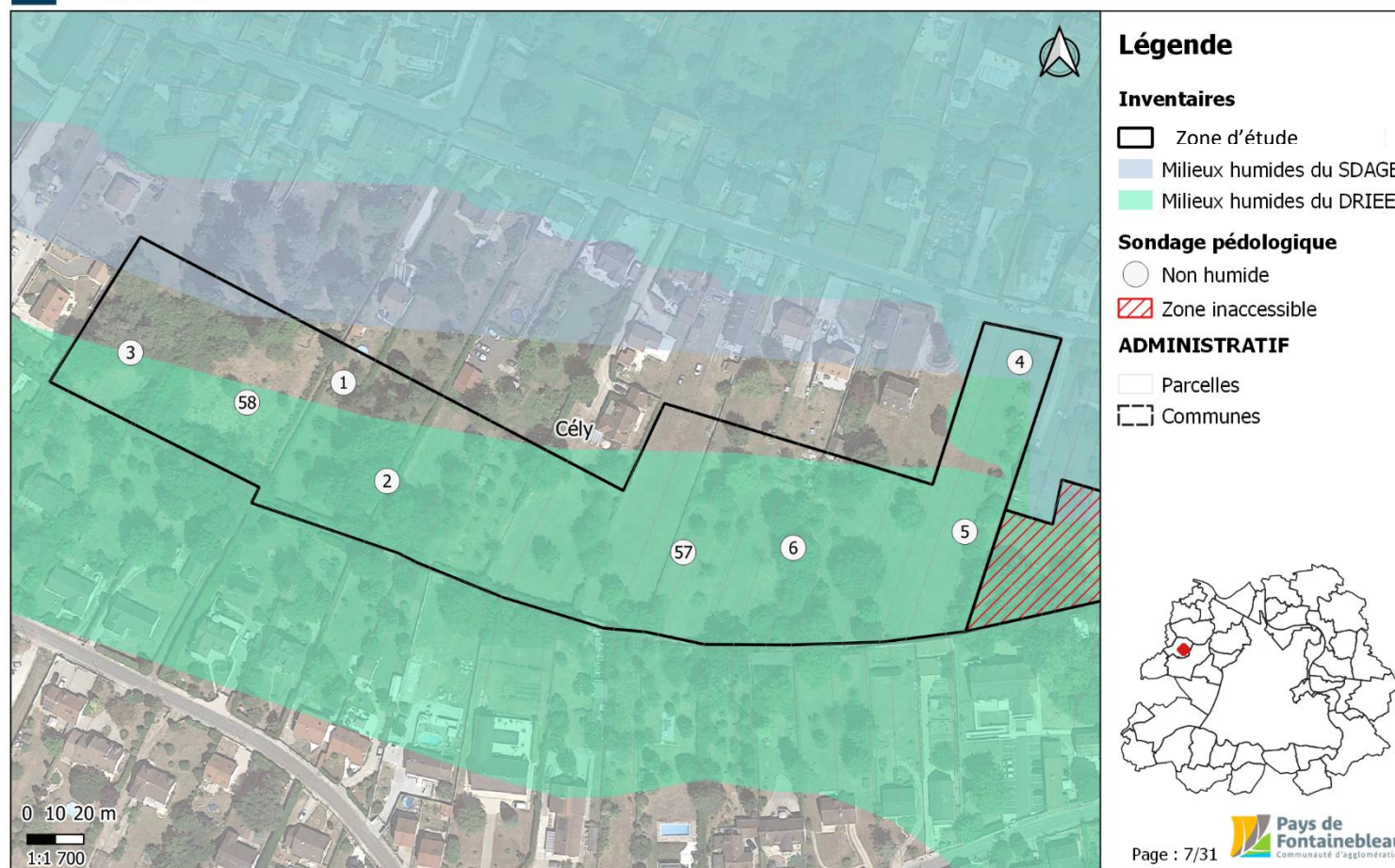
Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
1	FAUX	FAUX	FAUX	Marnes supragypseuses : Marnes blanches de Pantin, Marnes bleues d'Argenteuil
2	FAUX	FAUX	FAUX	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
3	FAUX	FAUX	FAUX	Marnes supragypseuses : Marnes blanches de Pantin, Marnes bleues d'Argenteuil
4	FAUX	FAUX	FAUX	Alluvions récentes : limons, argiles, sables, tourbes localement
5	FAUX	FAUX	FAUX	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
6	FAUX	FAUX	FAUX	
57	FAUX	FAUX	FAUX	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
58	FAUX	FAUX	FAUX	



Figure 16 : Sondage pédologique 3 non caractéristique d'un sol de zone humide.

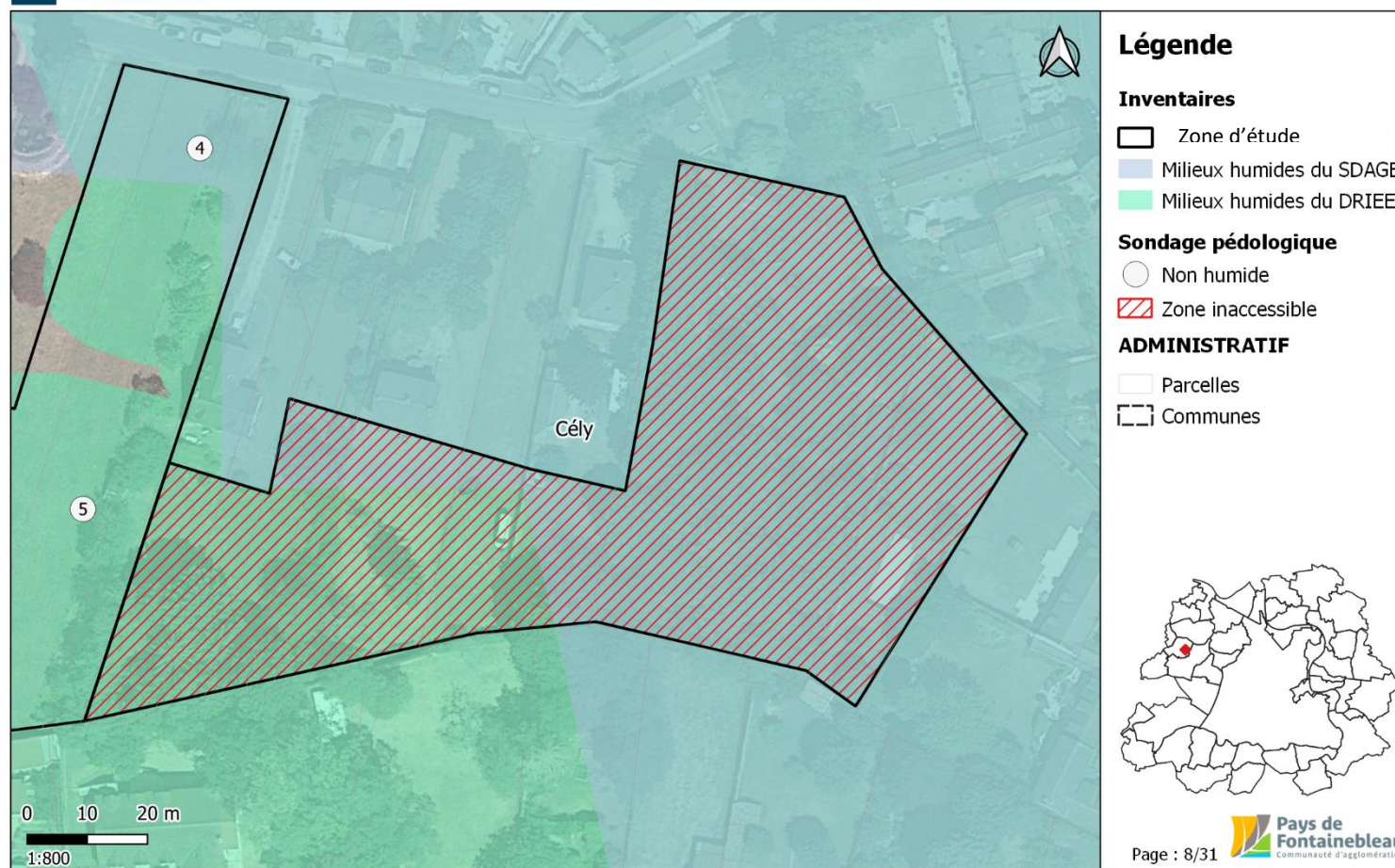


Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau





Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 18 : Zone inaccessible sur la commune de Cély.

F. CHAILLY-EN-BIERE

Sur la commune de Chailly-en-Bière, un secteur de **1,450 ha** a été prospecté. Deux sondages pédologiques ont été réalisés afin d'infirmier le caractère humide de cette zone en prenant en compte la taille de la parcelle et la pédologie du site correspondant à un sol perméable.

La totalité de la zone correspond à un remblai. L'ensemble de la zone **est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes)**.

Tableau 9 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
55	FAUX	FAUX	FAUX	Limon des plateaux
56	FAUX	FAUX	FAUX	



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Figure 19 : Sondages pédologiques sur la commune de Chailly-en-Bière.

G. CHARTRETTES

Sur la commune de Chartrettes, cinq secteurs de **5,868 ha au total** ont été prospectés :

- Zone 1 : 0,357 Ha ; 2 sondages : une zone de remblai
- Zone 2 : 0,266 Ha ; 1 sondage
- Zone 3 : 0,155 Ha ; 2 sondages
- Zone 4 : 1,125 Ha ; 7 sondages, une zone de remblai et une zone humide
- Zone 5 : 3,965 Ha ; 3 sondages : des zones de remblai et des zones inaccessibles (présence de panneaux « pièges »)

En totalité, 15 sondages pédologiques ont été réalisés sur plusieurs zones de la commune de Chartrettes. **Seuls 3 des sondages de la zone 4 sont caractéristiques de zone humide (cf. Cartographies des pages suivantes).**

Tableau 10 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 1 AU 1.

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
34	FAUX	FAUX	FAUX	Exploitation de grande gravière, zone située hors d'eau en 1969
35	FAUX	FAUX	FAUX	

La zone correspond à zone de remblai. Les sondages pédologiques de la zone ne sont pas caractéristiques de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 11 : Sondage pédologique réalisé au sein de la zone 2.

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
30	FAUX	FAUX	FAUX	Dépôts anthropiques, remblais

Le sondage pédologique de la zone n'est pas caractéristique de zone humide.



Figure 20 : Sondage pédologique 30 non caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 12 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 3.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi- que de ZH	Couche géologique
21	FAUX	FAUX	FAUX	Colluvions polygéniques, éboulis
22	FAUX	FAUX	FAUX	

Les sondages pédologiques de la zone ne sont pas caractéristiques de zone humide.



Figure 21 : Sondage pédologique 21 non caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 13 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 4.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi- que de ZH	Couche géologique
23	VRAI	FAUX	VRAI	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
24	VRAI	FAUX	VRAI	
25	VRAI	FAUX	VRAI	
26	FAUX	FAUX	FAUX	Marnes supragypseuses : Marnes blanches de Pantin, Marnes bleues d'Argenteuil
27	FAUX	FAUX	FAUX	
28	FAUX	FAUX	FAUX	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
29	FAUX	FAUX	FAUX	

Une partie nord-est de la zone correspond à une zone de remblai et à une zone humide. Les sondages pédologiques 23, 24 et 25 sont caractéristiques de zone humide.



Figure 22 : Sondage pédologique 23 caractéristique de zone humide.

Une zone humide a été identifiée au nord-est de la zone 4 (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 14 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 5.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi- que de ZH	Couche géologique
31	FAUX	FAUX	FAUX	Dépôts anthropiques, remblais
32	FAUX	FAUX	FAUX	
33	FAUX	FAUX	FAUX	Exploitation de grande gravière, zone située hors d'eau en 1969

- Les sondages 31 et 32 correspondent à une zone de remblai. Une autre partie de la zone est caractéristique de zone humide. Cette zone comprend également une zone inaccessible (présence de panneaux « pièges »).

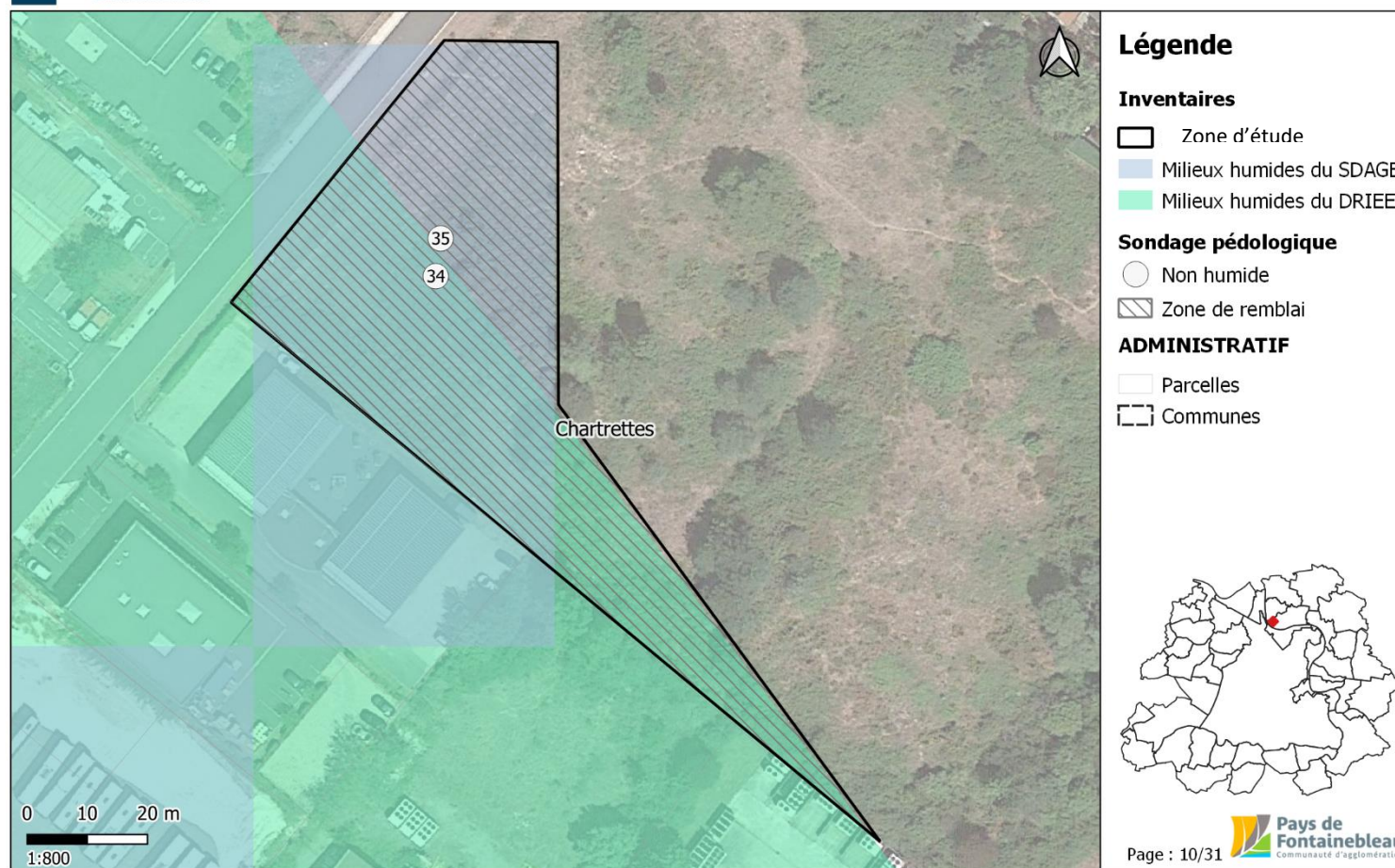


Figure 23 : Sondage pédologique 33 non caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 24 : Sondages pédologiques sur la zone AU 1 de la commune de Chartrettes.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 25 : Sondages pédologiques sur la zone 2 de la commune de Chartrettes.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

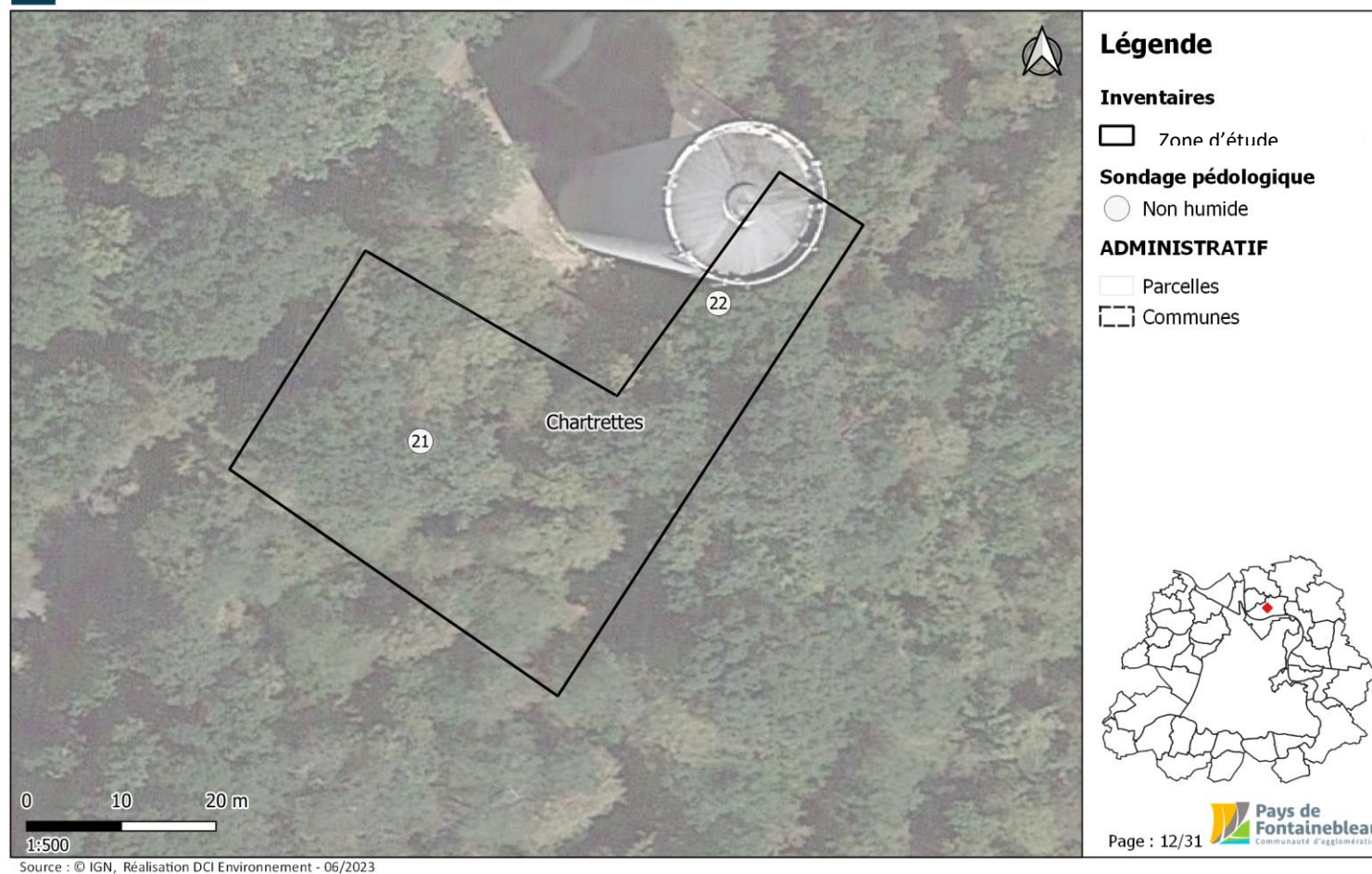
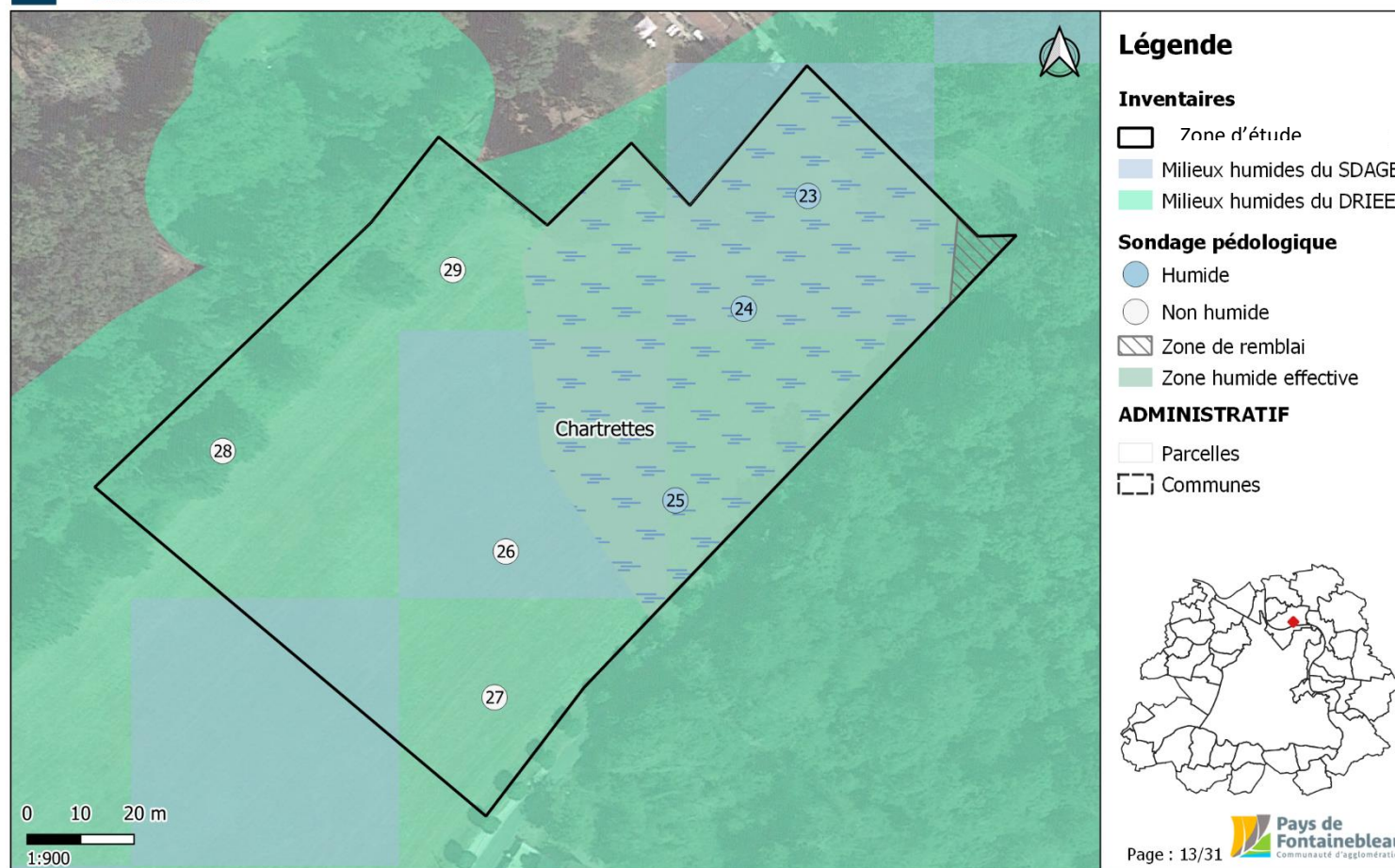


Figure 26 : Sondages pédologiques sur la zone AU 3 de la commune de Chartrettes.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 27 : Sondages pédologiques sur la zone 4 de la commune de Chartrettes.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

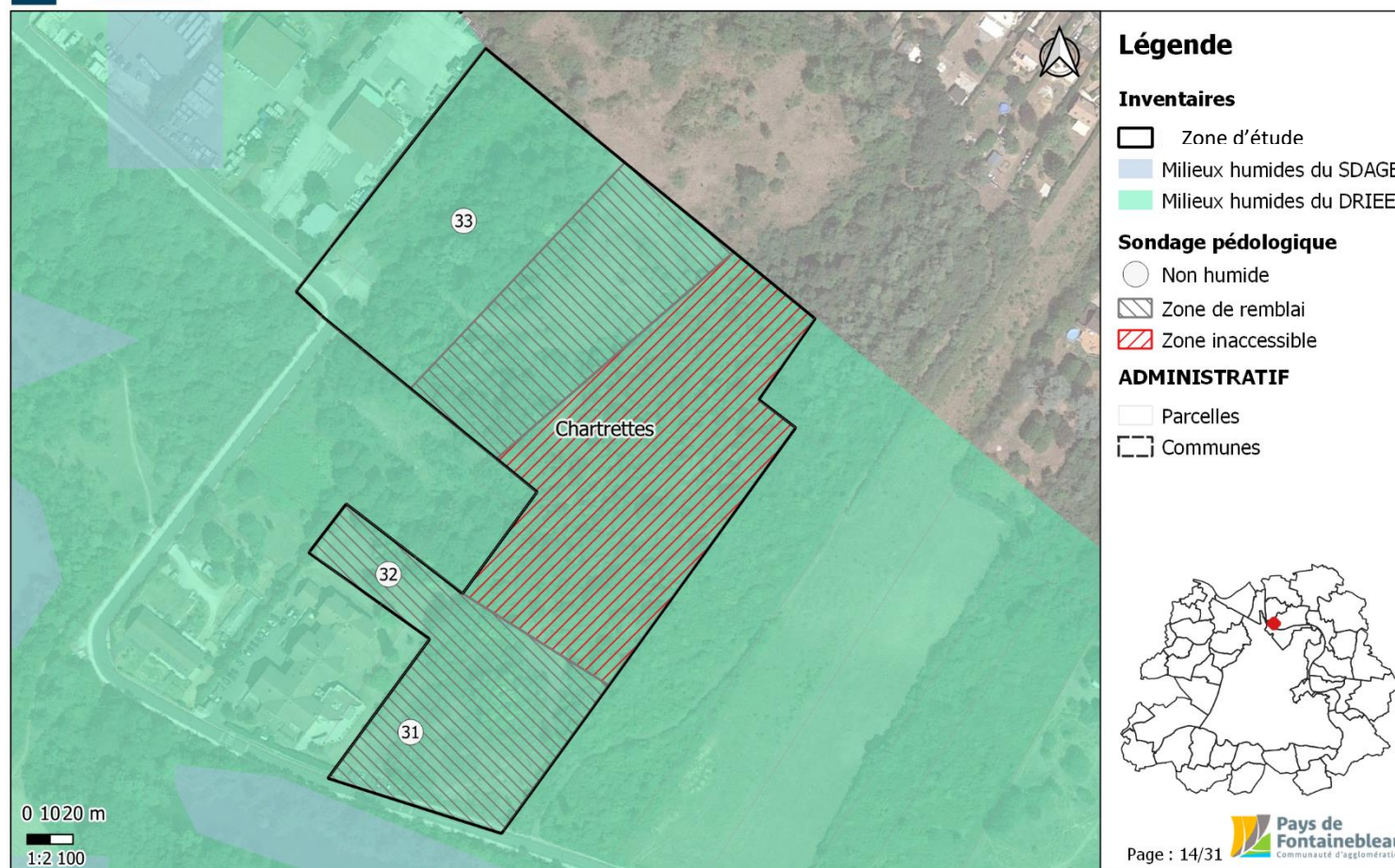


Figure 28 : Sondages pédologiques sur la zone 5 de la commune de Chartrettes.

H. FLEURY-EN-BIERE

Sur la commune de Fleury-en-Bière, un secteur de **0,704 ha** a été prospecté. Deux sondages pédologiques ont été réalisés afin d'infirmer le caractère humide de cette zone en prenant en compte la taille de la parcelle et la pédologie du site correspondant à un sol perméable sur la majeure partie de la zone.

L'ensemble de la zone **est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).**

Tableau 15 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
14	FAUX	FAUX	FAUX	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
15	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Brie stampien et meulière plio-quaternaire indifférenciées



Figure 29 : Sondage pédologique 14 non caractéristique d'un sol de zone humide.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Figure 30 : Sondages pédologiques sur la commune de Fleury-en-Bière.

I. HERICY

Sur la commune de Héricy, un secteur de **0,166 ha** a été prospecté. Deux sondages pédologiques ont été réalisés afin d'informer le caractère humide de cette zone en prenant en compte la taille de la parcelle et la pédologie du site correspondant à un sol relativement imperméable.

L'ensemble de la zone **est non caractéristique de zone humide** (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 16 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
49	FAUX	FAUX	FAUX	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
50	FAUX	FAUX	FAUX	



Figure 31 : Sondage pédologique 49 non caractéristique d'un sol de zone humide.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Figure 32 : Sondages pédologiques sur la commune de Héricy.

J. LE VAUDOUE

Sur la commune du Vaudoué, deux secteurs de **1,448 ha au total** ont été prospectés :

- Zone 1 : 0,939 Ha ; 5 sondages et une partie inaccessible (végétation dense)
- Zone 2 : 0,510 Ha ; 3 sondages

En totalité, 8 sondages pédologiques ont été réalisés sur la commune du Vaudoué. **Aucun sondage n'est caractéristique de zone humide.**

Tableau 17 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 1.

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
7	FAUX	FAUX	FAUX	Alluvions récentes : limons, argiles, sables, tourbes localement
8	FAUX	FAUX	FAUX	
9	FAUX	FAUX	FAUX	
10	FAUX	FAUX	FAUX	Colluvions de versant et de fond de vallon
36	FAUX	FAUX	FAUX	

Les sondages pédologiques de la zone ne sont pas caractéristiques de zone humide. Une partie de la zone n'a pas pu être prospectée (cf. Cartographie des pages suivantes).



Figure 33 : Sondage pédologique 7 non caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 18 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 2.

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
11	FAUX	FAUX	FAUX	Colluvions de versant et de fond de vallon
12	FAUX	FAUX	FAUX	
13	FAUX	FAUX	FAUX	

Les sondages pédologiques de la zone ne sont pas caractéristiques de zone humide.



Figure 34 : Sondage pédologique 11 caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

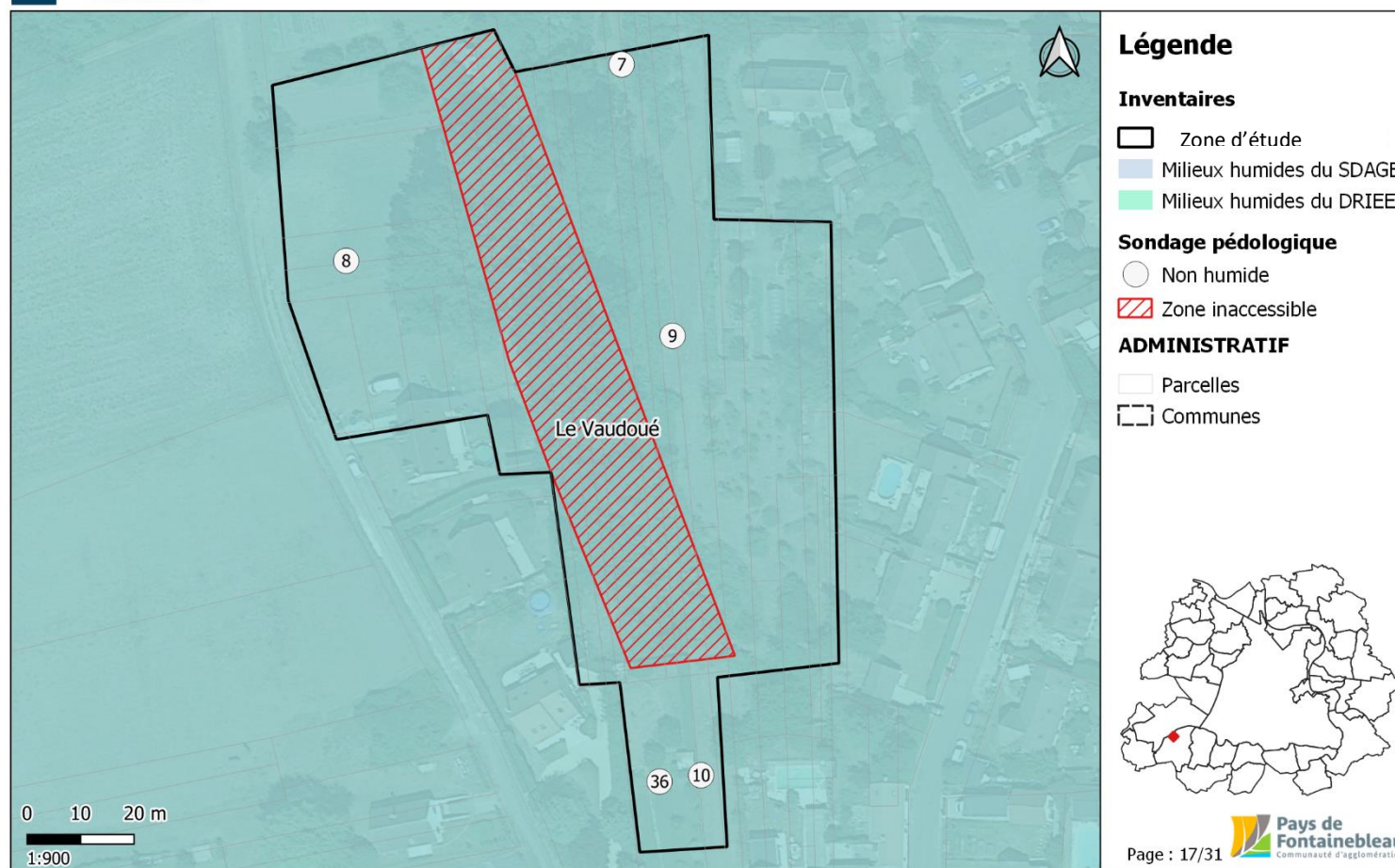


Figure 35 : Sondages pédologiques sur la zone AU 1 de la commune de Le Vaudoué.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

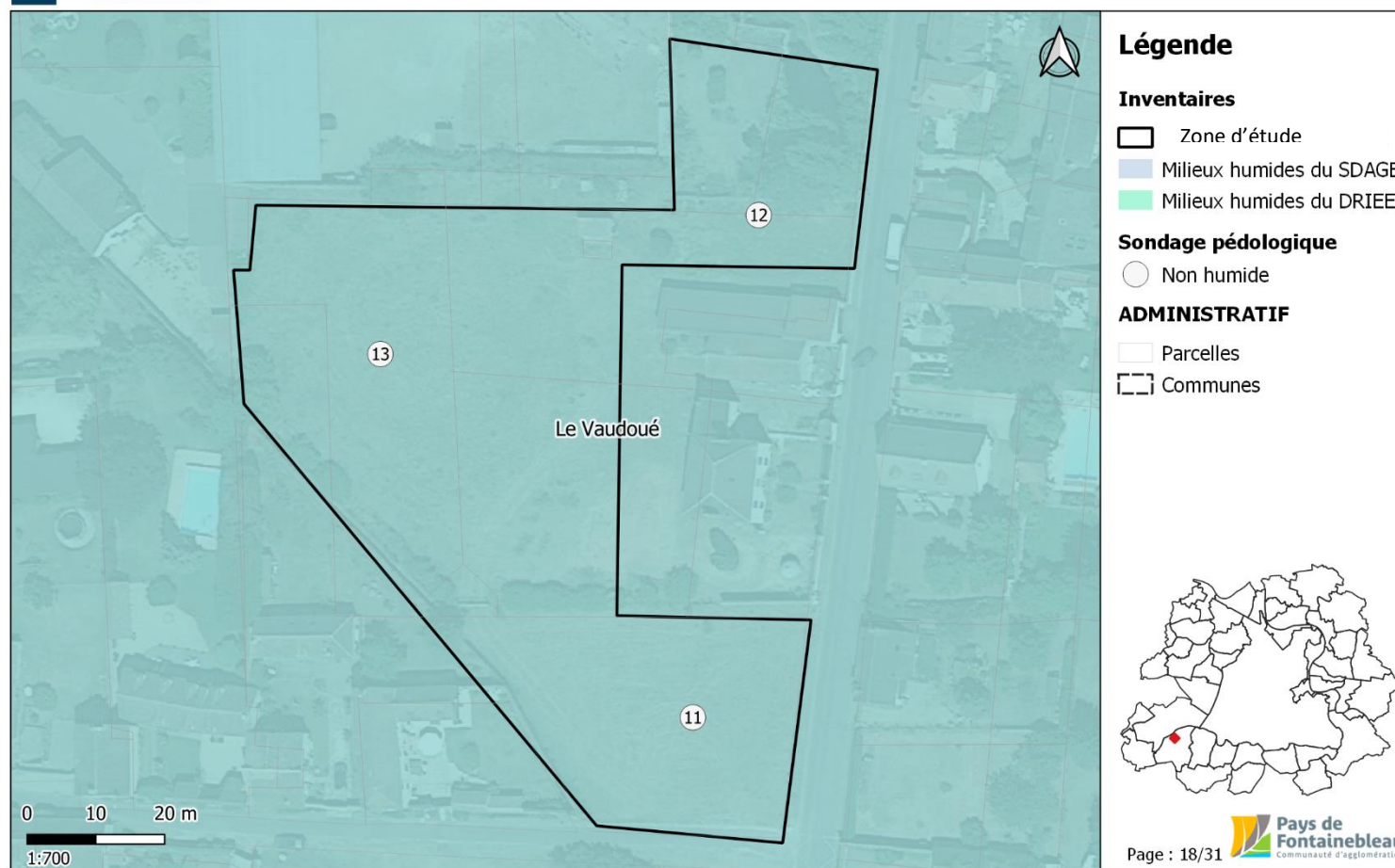


Figure 36 : Sondages pédologiques sur la zone 2 de la commune de Le Vaudoué.

K. PERTHES

Sur la commune de Perthes, un secteur de **0,526 ha** a été prospecté. Trois sondages pédologiques ont été réalisés afin d'infirmar le caractère humide de cette zone en prenant en compte la taille de la parcelle et la pédologie du site correspondant à un sol perméable.

La plupart de la zone correspond à une zone de remblai. L'ensemble de la zone **est non caractéristique de zone humide** (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 19 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
16	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Champigny, Calcaire de Château-Landon, Marnes de Nemours
17	FAUX	FAUX	FAUX	
18	FAUX	FAUX	FAUX	



Figure 37 : Sondage pédologique 18 non caractéristique d'un sol de zone humide.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 38 : Sondages pédologiques sur la commune de Perthes.

L. SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE

Sur la commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole, un secteur de **0,726 ha** a été prospecté. Deux sondages pédologiques ont été réalisés afin d'infirmier le caractère humide de cette zone en prenant en compte la taille de la parcelle et la pédologie du site correspondant à un sol perméable.

L'ensemble de la zone **est non caractéristique de zone humide** (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 20 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
19	FAUX	FAUX	FAUX	Limon loessique
20	FAUX	FAUX	FAUX	



Figure 39 : Sondage pédologique 19 non caractéristique d'un sol de zone humide.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

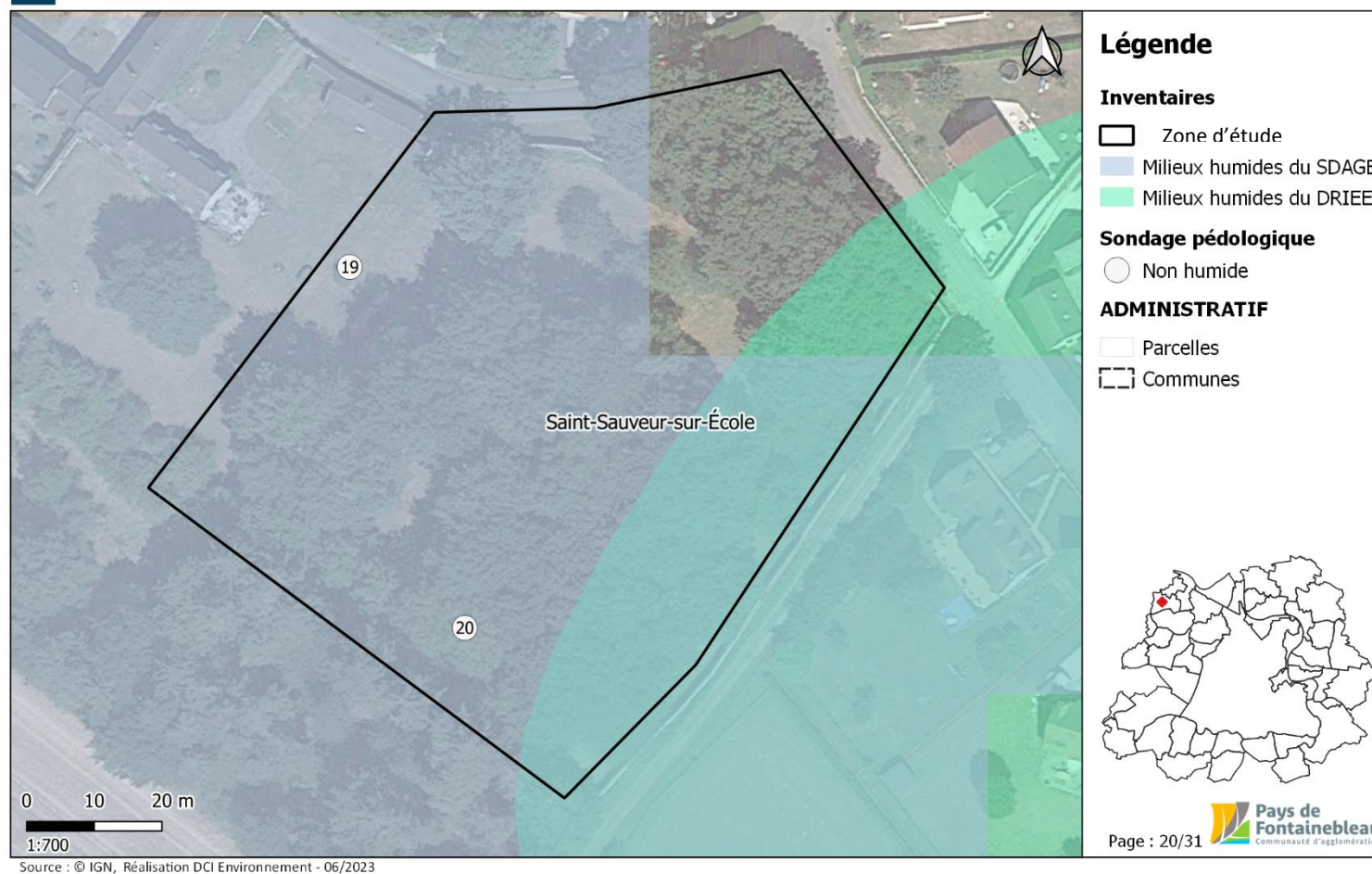


Figure 40 : Sondages pédologiques sur la commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole.

M. SAMOIS-SUR-SEINE

Sur la commune de Samois-sur-Seine, trois secteurs de **1,553 ha au total** ont été prospectés :

- Zone 1 : 0,365 Ha ; 2 sondages
- Zone 2 : 0,199 Ha ; 1 sondage
- Zone 3 : 0,989 Ha ; 7 sondage et une zone inaccessible (Refus du propriétaire : ONF)

En totalité, 10 sondages pédologiques ont été réalisés sur la commune de Samois-sur-Seine. **Aucun sondage n'est caractéristique de zone humide.**

Tableau 21 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 1.

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
43	FAUX	FAUX	FAUX	Alluvions récentes : limons, argiles, sables, tourbes localement
44	FAUX	FAUX	FAUX	

La zone correspond à une zone de remblai. Les sondages pédologiques de la zone ne sont pas caractéristiques de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 22 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 2.

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
40	FAUX	FAUX	FAUX	Alluvions récentes : limons, argiles, sables, tourbes localement

Le sondage pédologique n'est pas caractéristique de zone humide.



Figure 41 : Sondage pédologique 40 caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 23 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 3.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi- que de ZH	Couche géologique
88	FAUX	FAUX	FAUX	Alluvions anciennes (basse terrasse de 0-10 m) : sables et graviers, colluvions, alluvions et apports éoliens
100	FAUX	FAUX	FAUX	
101	FAUX	FAUX	FAUX	
102	FAUX	FAUX	FAUX	
103	FAUX	FAUX	FAUX	
104	FAUX	FAUX	FAUX	
105	FAUX	FAUX	FAUX	

La zone correspond en partie à une zone de remblai. L'autre partie est une prairie mésophile, dont le sol est caractérisé par une texture sablo-limoneuse. L'ensemble des sondages ont une profondeur entre 40 centimètres et 60 centimètres, aucune trace de trait rédoxiques et réductiques n'a été relevée, notamment dû à la topographie et à la texture du sol, qui le rend drainant.

La partie prospectée de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

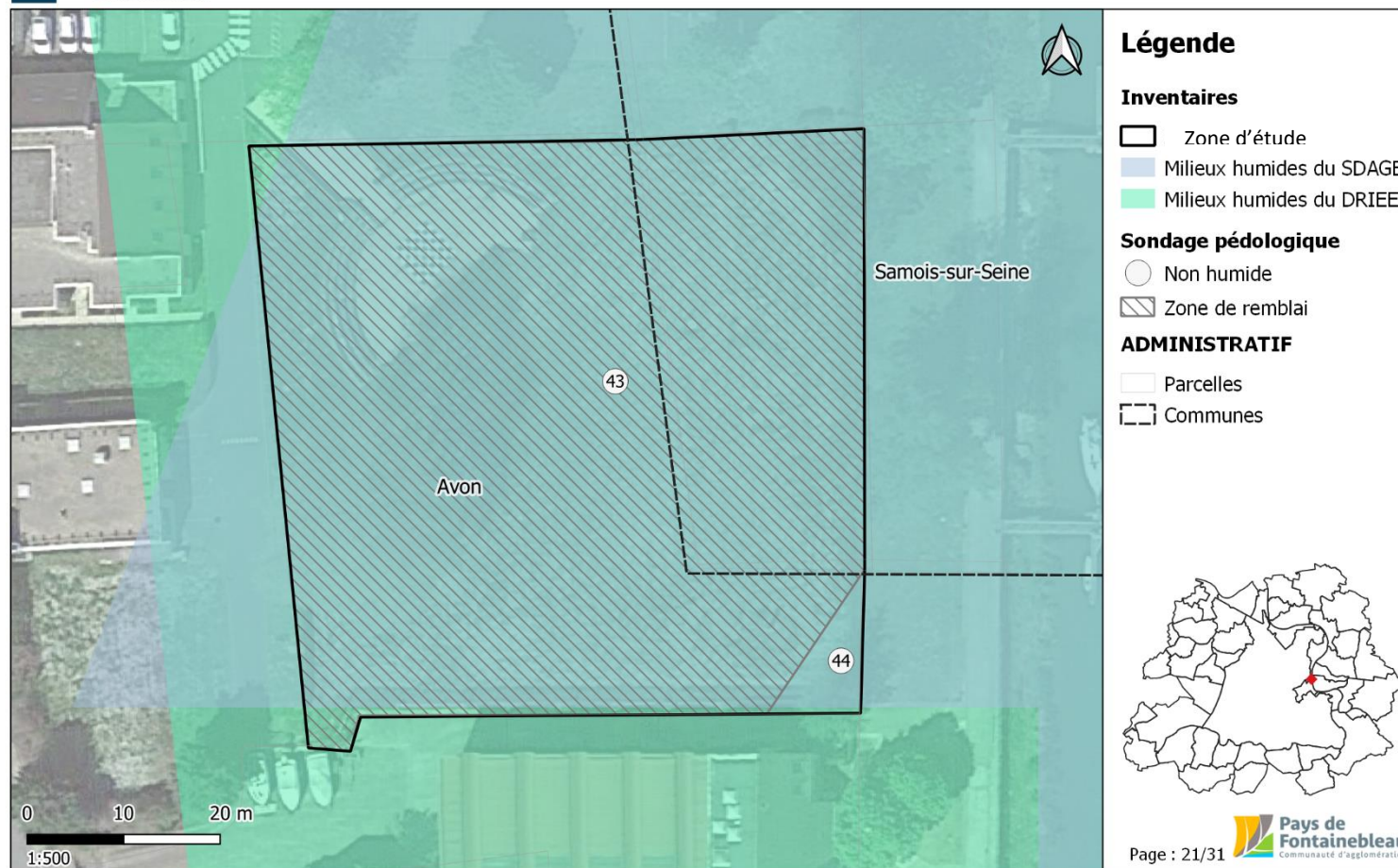


Figure 42 : Sondages pédologiques sur la zone 1 de la commune de Samois-sur-Seine et Avon



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

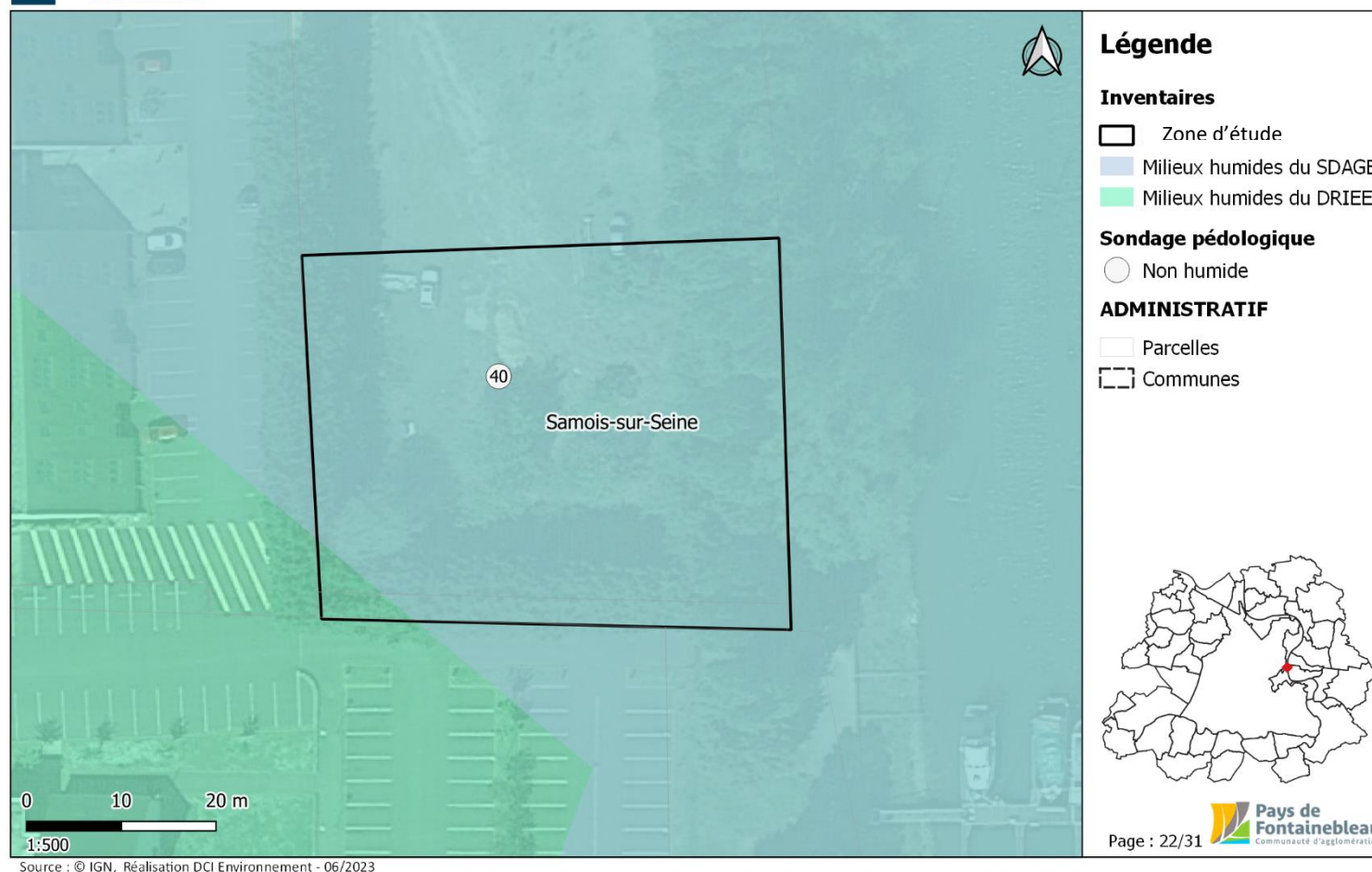


Figure 43 : Sondages pédologiques sur la zone 2 de la commune de Samois-sur-Seine.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 12/2023

Figure 44 : Sondages pédologiques sur la zone 3 de la commune de Samois-sur-Seine.

N. SAMOREAU

Sur la commune de Samoreau, sept secteurs de **5,842 ha au total** ont été prospectés :

- Zone 1 : 0,297 Ha, zone inaccessible (Propriétaire injoignable et zone clôturée)
- Zone 2 : 3,290 Ha ; 7 sondages
- Zone 3 : 0,403 Ha ; 1 sondage
- Zone 4 : 0,893 Ha ; 3 sondages
- Zone 5 : 0,284 Ha ; 1 sondage
- Zone 6 : 0,201 Ha ; zone inaccessible (Propriétaire injoignable et zone clôturée)
- Zone 7 : 0,474 Ha ; zone inaccessible (Propriétaire injoignable et zone clôturée)

En totalité, 12 sondages pédologiques ont été réalisés sur la commune de Samoreau. Trois zones n'ont pas pu être prospectée car elles étaient inaccessibles. **Aucun sondage n'est caractéristique de zone humide.**

Tableau 24 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 1 AU 2.

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
37	FAUX	FAUX	FAUX	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
38	FAUX	FAUX	FAUX	
83	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Champigny, Calcaire de Château-Landon, Marnes de Nemours
84	FAUX	FAUX	FAUX	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
85	FAUX	FAUX	FAUX	
86	FAUX	FAUX	FAUX	
87	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Champigny, Calcaire de Château-Landon, Marnes de Nemours

Les sondages pédologiques de la zone ne sont pas caractéristiques de zone humide.



Figure 45 : Sondage pédologique 38 non caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 25 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 3.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi- que de ZH	Couche géologique
89	FAUX	FAUX	FAUX	Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)

Le sondage pédologique de la zone n'est pas caractéristique de zone humide.



Figure 46 : Sondage pédologique 89 non caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 26 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 4.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi- que de ZH	Couche géologique
45	FAUX	FAUX	FAUX	Alluvions récentes : limons, argiles, sables, tourbes localement
46	FAUX	FAUX	FAUX	
47	FAUX	FAUX	FAUX	

Les sondages pédologiques de la zone ne sont pas caractéristiques de zone humide.



Figure 47 : Sondage pédologique 45 non caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 27 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone 5.

Sondage	Présence de Pseudo- gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristi- que de ZH	Couche géologique
39	FAUX	FAUX	FAUX	Calcaire de Champigny, Calcaire de Château-Landon, Marnes de Nemours

Les sondages pédologiques de la zone ne sont pas caractéristiques de zone humide.

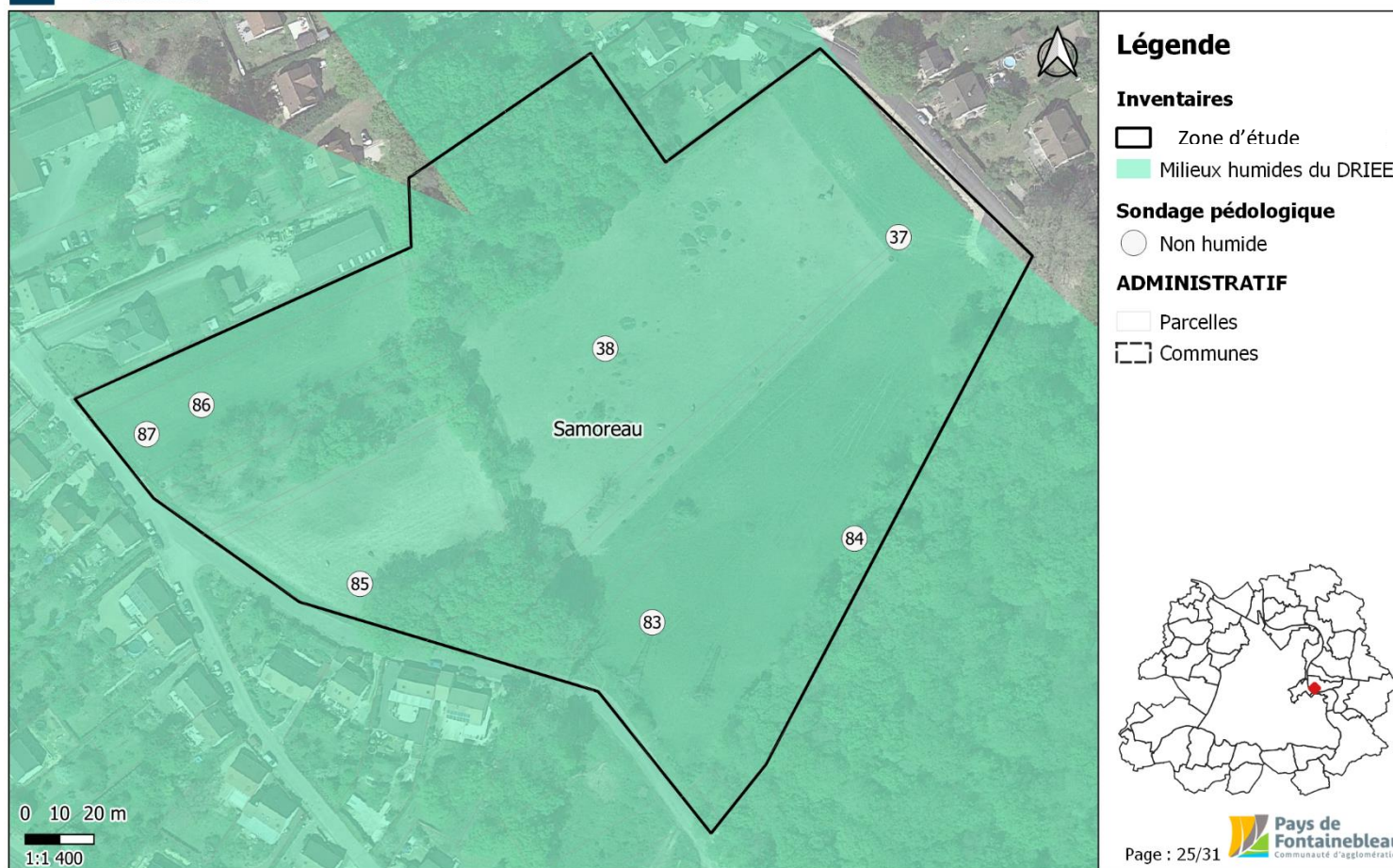


Figure 48 : Sondage pédologique 39 non caractéristique de zone humide.

L'ensemble de la zone est non caractéristique de zone humide (cf. cartographie des pages suivantes).



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 49 : Sondages pédologiques sur la zone 1 de la commune de Samoreau.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

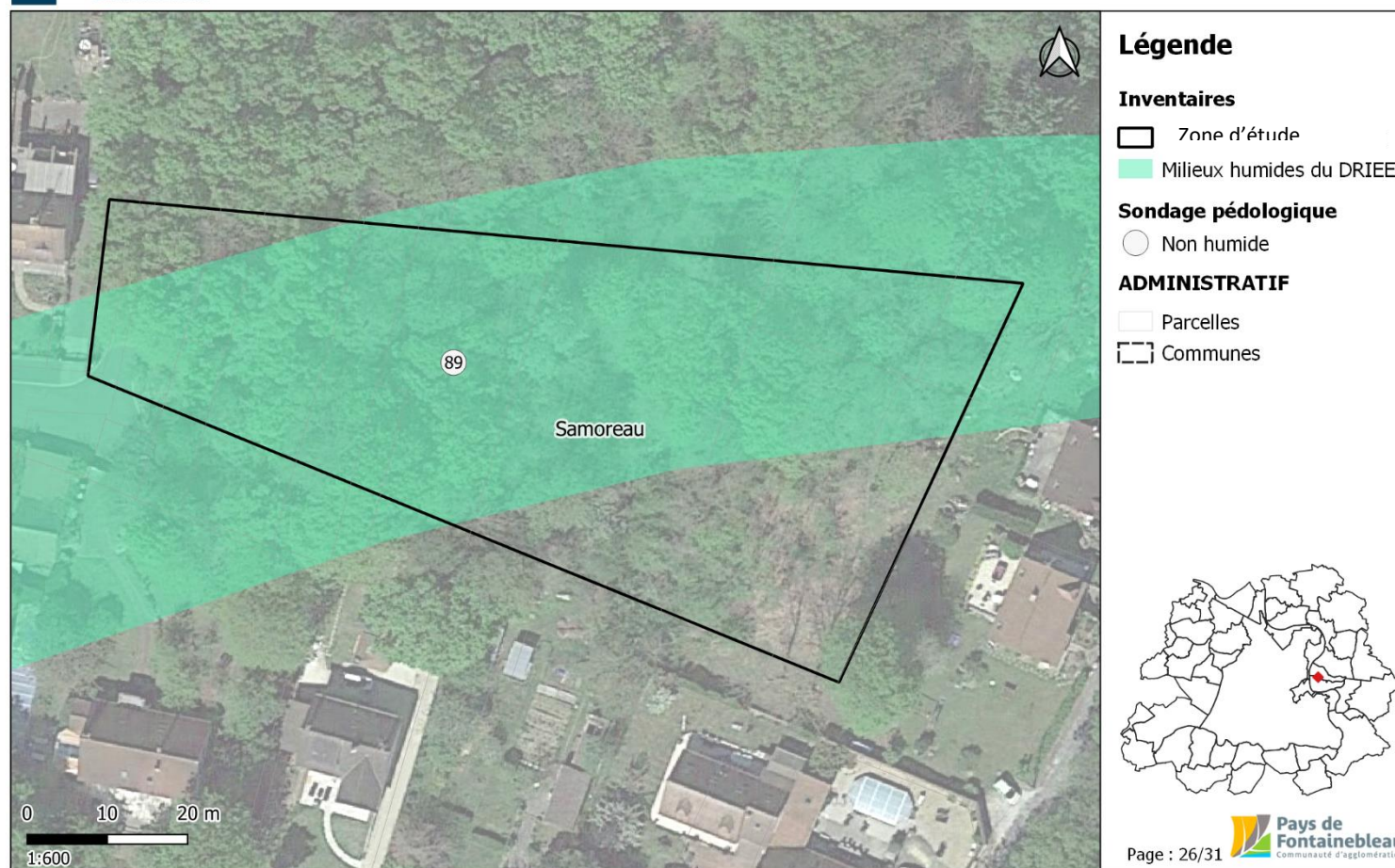


Figure 50 : Sondages pédologiques sur la zone 2 de la commune de Samoreau.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

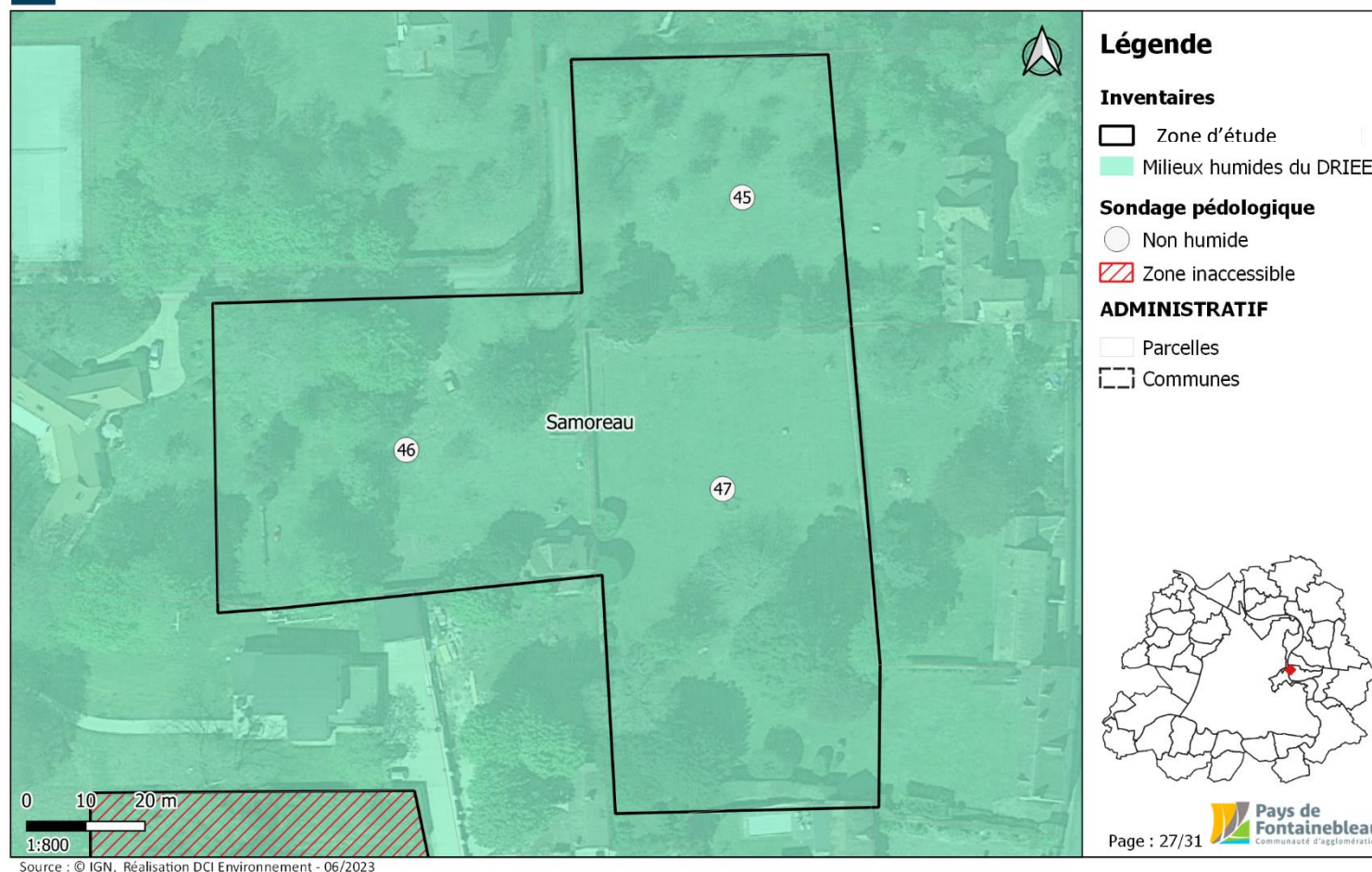


Figure 51 : Sondages pédologiques sur la zone 3 de la commune de Samoreau.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 52 : Sondages pédologiques sur la zone 4 de la commune de Samoreau.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

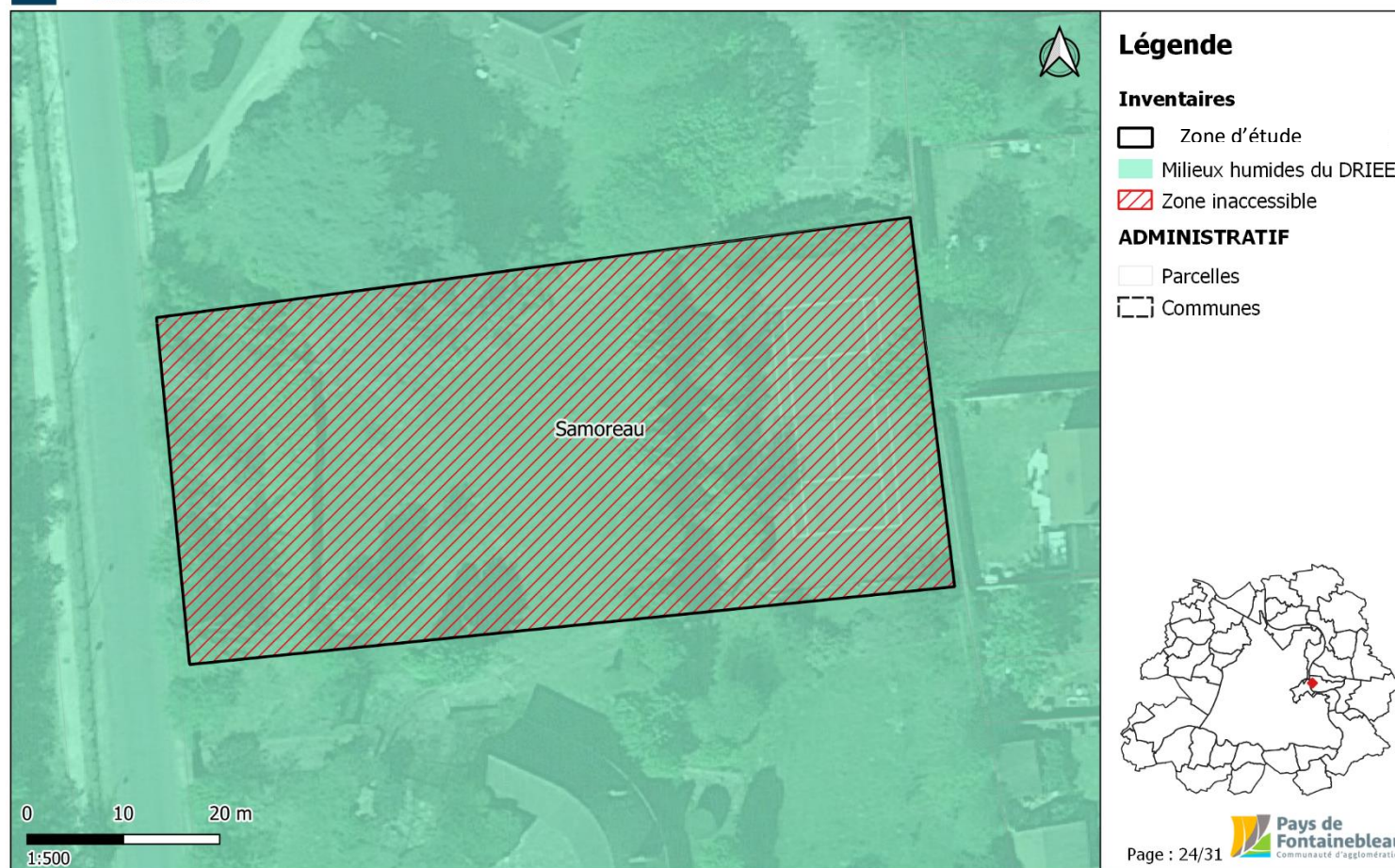


Figure 53 : Secteur inaccessible sur la commune de Samoreau.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

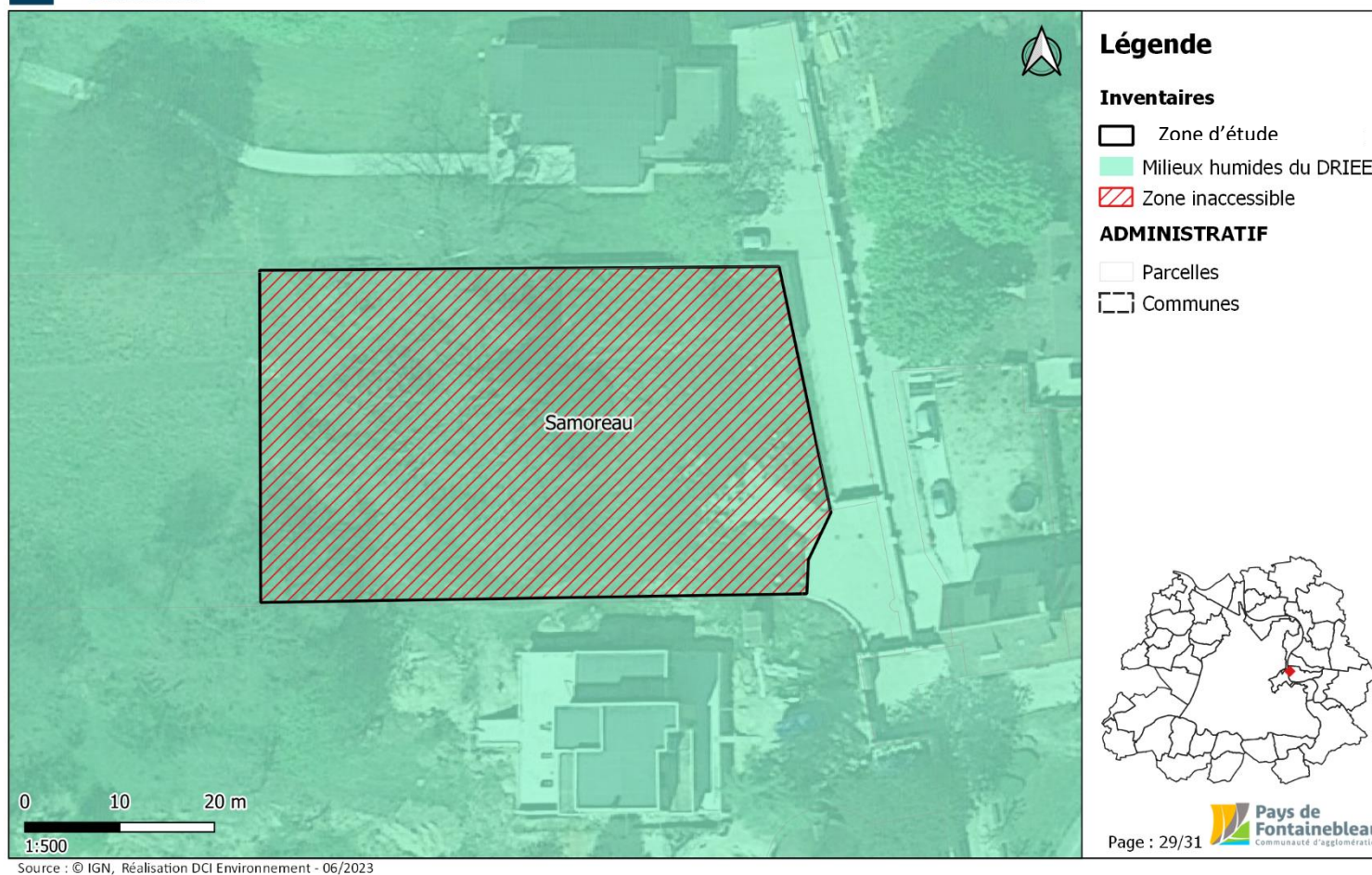


Figure 54 : Secteur inaccessible sur la commune de Samoreau.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 55 : Secteur inaccessible sur la commune de Samoreau.

0. VULAINES-SUR-SEINE

Sur la commune de Vulaines-sur-Seine, un secteur de **0,287 ha** a été prospecté. Un sondage pédologique a été réalisé afin d'infirmer le caractère humide de cette zone en prenant en compte la taille de la parcelle.

La totalité de la zone correspond à une zone de remblai. L'ensemble de la zone **est non caractéristique de zone humide** (cf. cartographie des pages suivantes).

Tableau 28 : Sondages pédologiques réalisés au sein de la zone.

Sondage	Présence de Pseudo-gley avant 25cm	Présence de Gley avant 50cm	Sol caractéristique de ZH	Couche géologique
48	FAUX	FAUX	FAUX	Alluvions récentes : limons, argiles, sables, tourbes localement



Figure 56 : Sondage pédologique 48 non caractéristique d'un sol de zone humide sur sol caillouteux.



Délimitation réglementaire des zones humides sur les zones d'études du PLUi de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau



Source : © IGN, Réalisation DCI Environnement - 06/2023

Figure 57 : Sondages pédologiques sur la commune de Vulaines-sur-Seine.

IV. LIVRABLES

A. LES CARTOGRAPHIES

Un atlas cartographique des zones étudiées a été produit pour cette étude. Les cartes comprises dans cet atlas sont également intégrées au rapport.

B. DONNEES INFORMATIQUES

La base de données SIG comporte les couches suivantes :

- Pt_sondage : Cette couche regroupe comprend les sondages réalisés ainsi que le caractère humide ou non de ces sondages.
- Zones_humides_averees : Cette couche comprend les périmètres des zones humides avérées lors des investigations.
- Milieux_humides_du_SDAGE : Cette couche comprend le périmètre des milieux humides par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.
- Milieux_humides_du_DRIEE : Cette couche comprend le périmètre des milieux humides du DRIEE